



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

DOUANE

Résultats 2015

Protéger les citoyens, soutenir les entreprises



ÉDITORIAL



Michel Sapin
Ministre des finances
et des comptes publics



Christian Eckert
Secrétaire d'État au budget,
auprès du ministre des finances
et des comptes publics

Une année 2015 sur tous les fronts.

Une fois de plus, la douane a démontré l'an passé qu'elle était à la hauteur des défis qui se présentaient à elle. Et des défis relevés, il y en a eu en 2015.

Le premier, peut-être le plus visible aux yeux de nos concitoyens, et certainement le plus sensible dans le contexte de l'année 2015, c'est la protection des Français et de notre territoire. La douane a participé activement à la lutte contre le terrorisme et au contrôle des frontières. Elle a su faire preuve d'une grande réactivité, d'un engagement sans faille et a obtenu des résultats significatifs. Pour renforcer encore sa capacité d'action, dans le cadre de la mobilisation contre le terrorisme, elle recrutera 1 000 agents supplémentaires en 2016 et 2017. Elle bénéficiera aussi d'une enveloppe de 45 millions d'euros sur 2 ans pour l'amélioration de son équipement et de ses outils de communication.

Le deuxième défi de la douane est de lutter contre toutes les formes de trafics. C'est un enjeu majeur pour l'ordre public, qui n'est parfois pas sans lien avec le financement du terrorisme. Les résultats de 2015 sont en nette progression : les saisies de cocaïne ont été multipliées par 2,5 ; celles de tabacs de contrebande ont augmenté de 50 %. Des résultats importants ont également été obtenus pour les saisies d'armes, dans la lutte contre les flux financiers illicites, la fraude fiscale ou la contrefaçon.

Enfin, en 2015, la douane a continué de déployer son énergie au service de l'activité économique nationale. C'était là son troisième défi : soutenir la compétitivité de nos entreprises et contribuer au développement de l'attractivité de notre territoire. Elle l'a fait, avec succès, en s'engageant dans la mise en œuvre des 40 mesures concrètes de son plan *Dédouanez en France*, à destination des entreprises et plateformes logistiques internationales. C'est en bonne partie grâce aux mesures mises en œuvre par la douane que la France occupe le premier rang dans le classement mondial *Doing Business* de la Banque mondiale, pour ce qui touche au commerce transfrontalier.

Plus que jamais, la douane se modernise pour remplir ses missions avec efficacité dans un monde en transformation. Son premier gage de réussite, c'est d'abord l'énergie, l'expertise et la conscience professionnelle de l'ensemble des douaniers qui y œuvrent chaque jour. Dans le cadre du projet stratégique *Douane 2018* et des moyens exceptionnels déployés par l'État pour appuyer l'action de la douane contre le terrorisme, ils sont un maillon essentiel des forces de sécurité du pays et un atout pour sa compétitivité.

Ce document de présentation des résultats de la douane en 2015, que nous vous invitons à parcourir, témoigne de l'engagement et du travail accompli par les agents des douanes tout au long de l'année passée, dont la dynamique va se poursuivre en 2016.

CHIFFRES-CLÉS 2015 4

TEMPS FORTS 2015 6



PROTÉGER LE TERRITOIRE ET LES CITOYENS

Lutter contre le terrorisme et son financement	8
Combattre la criminalité organisée	11
Mettre en place des méthodes innovantes	14
Conforter les moyens	15



SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Favoriser la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire	16
Poursuivre la simplification du dédouanement	18
Accompagner, certifier, sécuriser	20

22

MODERNISER LA FISCALITÉ PERÇUE PAR LA DOUANE

Spécialiser certains services	22
Dématérialiser la fiscalité douanière	24
Simplifier les formalités des redevables	26

28

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA DOUANE

Adapter la douane aux grandes évolutions	28
Poursuivre les efforts de modernisation	32
Développer l'efficacité	34
Mettre les personnels au cœur des projets de la douane	34

36

L'ESSENTIEL DE LA DOUANE

Organisation	36
La douane française dans le monde	38
Moyens d'action	40
Ressources humaines	42
Performance	43

CHIFFRES-CLÉS

▶ LUTTE CONTRE LA FRAUDE



Stupéfiants

88 t saisies *dont*



17 t de cocaïne
(multiplié par 2,5)

RECORD HISTORIQUE



63 t de cannabis
interceptées



Fraude financière et fiscale

55,4 M€

d'avoirs criminels saisis
ou identifiés par le service national
de douane judiciaire (+ 65 %)



377,4 M€

de droits et taxes redressés
(+ 5,7 %)



1 158 armes à feu saisies
(+ 40 %)



Tabac de
contrebande

630 t saisies
(+ 49 %)

RECORD HISTORIQUE



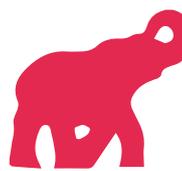
Contrefaçons

7,7 millions d'articles
saisis



Protection du
consommateur

5,5 millions
de jouets contrôlés



Patrimoine
naturel

423 constatations
portant sur des espèces
protégées de faune ou de flore

▶ DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE



Temps moyen
de dédouanement

90,5 %
des déclarations
en douane traitées
en moins de 5 minutes



86 % indice global
de dématérialisation
du dédouanement

4'38"

délai moyen d'immobilisation
des marchandises
(13 minutes en 2004)



Labellisation
douanière

1 389 OEA

(1 214 en 2014) (+ 14,4 %)

2 339 entreprises conseillées
gratuitement pour optimiser
leurs procédures douanières (+ 4,7 %)

▶ FISCALITÉ



70,3 Mds€
perçus (+ 2 %)



90 %

c'est le taux de **satisfaction global**
des usagers en 2015 (+ 3 points)



44 centimes

c'est ce que coûte la perception des
taxes douanières pour 100 € collectés

▶ RESSOURCES HUMAINES



16 473 ETPT

(Équivalent temps plein travaillé, emplois budgétaires,
Loi de finances initiale pour 2016)



510 services (bureaux, brigades,
contributions indirectes)

TEMPS FORTS 2015



1

JANVIER

- ▶ Démantèlement de deux réseaux de **trafic de tabac** à la frontière avec l'Andorre et à Lille, grâce à **de nouveaux moyens juridiques**
- Lancement à Dunkerque par le secrétaire d'État au budget de la mesure **d'autoliquidation de la TVA à l'import 1**
- Journée internationale de la douane au musée national des douanes à Bordeaux, dédiée à la « gestion coordonnée des frontières »

MARS

- ▶ **7 navires de pêche illégaux** arraisonnés lors d'une opération de contrôle renforcé menée par la douane et la gendarmerie maritime en Guyane **3**
- Marie Dorin-Habert, skieuse de l'Équipe de France Douane, championne du monde de biathlon en sprint et poursuite
- ▶ **Signature de l'accord d'accompagnement social et financier** par les ministres et trois organisations syndicales



2

FÉVRIER

- Découverte d'une **culture industrielle d'herbe de cannabis** par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) chez un particulier à Nantes **2**
- Saisie, à Roissy et Lorient, de près de 18 700 hippocampes en provenance de Madagascar et de deux pieds d'éléphant en provenance d'Afrique du Sud, protégés par la convention de Washington
- ▶ **Inauguration par la directrice générale des douanes et droits indirects de la procédure de poinçonnage au laser des bijoux précieux**



3



8

JUILLET

- ▶ **Inauguration par le secrétaire d'État au budget du patrouilleur DFP3 « Jean-François Deniau »** en Méditerranée **8**
- Saisie record de 43 t de café de contrefaçon en région parisienne
- Interception à Laon de plus de 9 t de cigarettes de contrebande dans un poids lourd immatriculé en Croatie
- Découverte en Corse du **tableau de Picasso « Tête de jeune fille »** à bord d'un voilier venant d'Espagne **9**



9



AOÛT

- Plus importante saisie de résine de cannabis pour les Antilles : plus de 400 kg interceptés en Martinique lors d'un contrôle mené en collaboration avec l'OCRTIS
- ▶ **Restitution à la France par les États-Unis du tableau de Picasso « la Coiffeuse »**, retrouvé grâce à une collaboration entre les douanes française et américaine **10**
- Interception au Havre de **18 t de déchets** automobiles dangereux lors d'une tentative d'exportation illégale **11**



11

SEPTEMBRE

- **119 scorpions vivants** protégés par la CITES saisis à Roissy dans le fret express en provenance du Cameroun **12**
- Saisie au Perthus de près de 2 millions d'euros, liés à un trafic de blanchiment d'argent mis au jour par la douane **13**
- ▶ **Ouverture dans les locaux de la douane à Roissy de la plateforme PNR (Passenger Name Record)**
- ▶ **Ouverture de la nouvelle école des douanes de la Rochelle**, regroupant les formations des contrôleurs et agents de constatation
- Le secrétaire d'État au budget présente à Bercy le plan *Dédouanez en France* en faveur de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité du territoire national



4

AVRIL

- ▶ Saisie record par la douane française de **2,25 t de cocaïne** en Martinique et saisie de plus de **3 t de cocaïne** au large de l'Écosse sur renseignement de la douane française
- 4 t de cigarettes de contrebande interceptées dans un camion à Dunkerque
- Découverte d'un **arsenal clandestin** en Picardie **4**
- Lancement d'une nouvelle application mobile pour les particuliers et les professionnels (douaneFrance.mobi)



5



6

MAI

- Plus de 30 000 cachets d'ecstasy et 10 kg d'amphétamines saisis à Laon dans un véhicule en provenance des Pays-Bas
- ▶ Nouvelle **saisie majeure de cocaïne réalisée sur renseignement de la douane française : plus d'1 tonne** interceptée dans les Açores **5**
- La douane accroît la transparence de ses données avec l'organisation d'un *Open Data Camp*



7

JUIN

- Saisie importante d'ivoire à Roissy : près de **140 kg d'ivoire** brut d'éléphant interceptés dans deux caisses en provenance de la République démocratique du Congo et à destination du Vietnam **6**
- Saisie record de drogues de synthèse : 100 000 comprimés d'ecstasy, 25 kg de métamphétamines, 14 kg de MDMA découverts à Perpignan
- ▶ La conférence « **Faites le plein d'énergie avec la douane** » présente les missions fiscales et de soutien de la douane à la filière énergétique
- Mobilisation des services douaniers pour le **soutien à la filière viti-vinicole** lors de la participation au salon VINEXPO à Bordeaux **7**



12



13



14



15

OCTOBRE

- ▶ La douane met fin à un important **trafic de tabac de près de 10 t** opéré depuis un site Internet belge
- ▶ Découverte record de **7,1 t de cannabis** à Paris et **visite du Président de la République** **14**
- Saisie d'un arsenal clandestin d'armes et de munitions dans les Vosges
- Forum douane-entreprises consacré au GUN, guichet unique national, étape de la semaine de l'innovation publique

NOVEMBRE

- ▶ La France obtient la **1^{ère} place du classement Doing Business 2016** publié par la Banque mondiale, dans la catégorie « commerce transfrontalier »
- Saisie par le service national de douane judiciaire (SNDJ) de 1 44 objets archéologiques issus du pillage d'épaves vers l'île de Sein
- ▶ **La douane endeuillée par la disparition de deux agentes lors des attentats du 13 novembre à Paris et le décès d'un agent en opération contre le trafic d'armes le 23**
- Première mission FRONTEX pour le nouveau patrouilleur de la douane afin de sécuriser des migrants et lutter contre l'immigration clandestine

DÉCEMBRE

- Visite du ministre de l'intérieur à l'aéroport de Roissy dans le cadre du renforcement des contrôles aux frontières
- ▶ Saisie historique en métropole de plus de **2 t de cocaïne**, réalisée par les services gardes-côtes de Rouen
- ▶ Première saisie de **timbres poste de contrefaçon** (81 600 unités) à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry **15**

PROTÉGER LE TERRITOIRE ET LES CITOYENS

La protection du territoire national et des citoyens contre les menaces extérieures est la première de toutes les missions douanières. Dans cet objectif, la douane se mobilise pour renforcer les contrôles aux frontières et lutter contre le terrorisme. Les contrôles douaniers portent sur les personnes soupçonnées de se livrer à des activités en rapport avec le terrorisme, sur les flux financiers mais aussi commerciaux pour prévenir l'introduction d'armes dans les échanges internationaux. La douane est également mobilisée en matière de lutte contre la criminalité organisée et contre les fraudes.

LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET SON FINANCEMENT

QUELLES INVESTIGATIONS DOUANIÈRES CONTRE LE TERRORISME ?

Un exemple : en 2015, des investigations ont été menées par la douane sur des individus soupçonnés de trafic de marchandises prohibées par le biais de plusieurs sociétés. L'enquête a permis de mettre au jour des mouvements financiers importants avec des pays étrangers. Des liens ont été établis entre les gérants des sociétés et un groupe terroriste. L'ensemble de ces investigations a été réalisé en lien avec les services anti-terroristes.

LE CONTRÔLE DES FLUX DE PERSONNES

La douane exerce des contrôles sur l'ensemble du territoire. À l'occasion de ses contrôles sur les personnes, les flux de marchandises et les moyens de transport, elle recueille des informations sur des activités en lien avec le terrorisme. Depuis les attentats de janvier 2015, la douane a renforcé son action en ce domaine. Des renseignements en matière de lutte antiterroriste sont ainsi quotidiennement collectés et traités.

Depuis le 13 novembre 2015, les agents des douanes sont **mobilisés pour rétablir les contrôles aux frontières**, en complémentarité de la police aux frontières (PAF). Cette mesure concerne à la fois les liaisons extra-Schengen et les liaisons intra-européennes, pour lesquelles le principe de la libre circulation est suspendu.

La douane assure la sûreté des voyageurs empruntant la liaison fixe transmanche.

Elle exerce également des contrôles au départ, à l'arrivée et en cours de route sur différents trains, dont le Thalys en provenance de Belgique.

La douane s'est **particulièrement investie dans les travaux de préparation du futur système Passenger Name Record (PNR)**, qui facilite l'accès des services habilités aux données des passagers aériens afin de lutter contre le terrorisme ou le crime organisé. Ainsi la douane héberge-t-elle, dans ses locaux, à Roissy, la nouvelle plateforme interministérielle chargée de la mise en œuvre de ce programme. Elle a ouvert administrativement le 21 septembre 2015, pour une montée en charge progressive au cours de l'année 2016.

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES

Avec ses contrôles quotidiens, la douane participe directement au dispositif de lutte contre le phénomène des combattants radicalisés arrivant de l'étranger. Elle lutte ainsi contre la dissémination des armes et des explosifs.



1 158
armes à feu
saisies

**+
40 %**

Découverte d'un arsenal clandestin chez un particulier dans l'Oise en avril.

En 2015, les résultats en matière de lutte contre le trafic d'armes à feu augmentent fortement, avec une hausse de 40 % des armes à feu saisies (1 158 contre 828 en 2014).

La lutte contre ce trafic est une mission prioritaire pour la douane, en cohérence avec le plan national du ministère de l'intérieur de lutte contre les armes illégalement détenues.

LA SÉCURISATION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES

La douane est chargée de prévenir les actes terroristes dans le fret aérien et maritime via des mesures de sûreté et de sécurité. Depuis 2011, elle met ainsi en oeuvre le programme européen Import Control System (ICS) qui a pour but de prévenir les attentats terroristes. ICS impose aux transporteurs de déposer en ligne, auprès de la douane, une déclaration

sommaire avant l'arrivée, voire avant leur chargement dans le pays d'origine, des marchandises en provenance d'un pays tiers à l'Union européenne. En 2015, le dispositif de contrôle du fret international a encore été renforcé.

La douane française a rendu obligatoire, à compter du 15 septembre 2015, le dépôt d'une déclaration sommaire des flux destinés au territoire national, y compris lorsque la France n'est pas le premier point d'entrée dans l'UE.

LA MOBILISATION DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT DE LA DOUANE

La direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) coopère, de manière très opérationnelle, avec les autres services français compétents, à l'enrichissement des informations sur les différentes cibles mais aussi au niveau de la surveillance de départs et de retours

de personnes vers et depuis les zones de conflits. Depuis juin 2015, un officier de liaison de la DNRED est mis à la disposition de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), facilitant la coopération permanente.

Au sein de la DNRED, le groupe opérationnel de lutte contre le terrorisme (GOLT) a été créé spécialement pour centraliser la collecte et l'enrichissement des renseignements, de toutes sources douanières, relatifs au terrorisme et à son financement.

Cette cellule spécialisée reçoit et transmet aux autres services luttant contre le terrorisme les renseignements et indices recueillis par les services douaniers lors de leurs contrôles quotidiens (faux-papiers, armes, documents de propagande...), laissant présumer l'implication directe ou indirecte de personnes dans des activités terroristes.

LA DOUANE MOBILISÉE CONTRE LE TERRORISME

Le soir des attentats du 13 novembre à Paris, la douane s'est immédiatement mobilisée. Une cellule de crise a été mise en place. Au cours de la nuit, celle-ci a travaillé, en lien étroit avec la DGSI, à l'identification d'individus et de véhicules soupçonnés d'être impliqués dans les attentats. Par ailleurs, les services douaniers ont immédiatement rétabli les contrôles aux frontières. Cette mobilisation se poursuit dans le cadre de l'état d'urgence.

L'ensemble de ces missions amène la douane à jouer un rôle important dans la lutte contre le terrorisme. Le 16 janvier 2015, la brigade de surveillance intérieure de Modane Route a contrôlé, sur la plateforme française du tunnel du Fréjus dans le sens France-Italie, deux individus recherchés en Belgique et liés à la mouvance terroriste islamiste (cellule dite de Verviers).

LE CONTRÔLE DES FLUX FINANCIERS, DU FINANCEMENT DU TERRORISME ET LE GEL DES AVOIRS FINANCIERS

La lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme constitue une priorité de l'administration des douanes. Les contrôles que la douane mène au quotidien sur tout le territoire lui permettent d'**intercepter des flux financiers susceptibles de provenir d'une activité illicite ou en lien avec le terrorisme**. Les constatations les plus graves font l'objet d'investigations menées par la DNRED ou par le service national de douane judiciaire (SNDJ) en vue de démanteler les réseaux criminels.

Le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle instruction a été diffusée aux services afin de collecter davantage d'indices de blanchiment, permettant ainsi de combattre le financement du crime organisé et les activités terroristes. **En 2015, le nombre de constatations portant sur des faits de blanchiment a presque quadruplé, passant de 18 en 2014 à 69, pour un montant de près de 12 M€.**

Dans le cadre de ses enquêtes, la douane met en œuvre le dispositif de gel des avoirs financiers liés au terrorisme, qui consiste à priver la personne visée de moyens de financement.

LE PLAN DE RENFORCEMENT DE LA DOUANE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET DE CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

Dans le cadre du pacte de sécurité annoncé par le Président de la République, le 16 novembre 2015 à Versailles, devant la représentation nationale réunie en Congrès, des moyens exceptionnels ont été attribués à la douane pour renforcer la protection des Français et soutenir la lutte contre le terrorisme.

Dans cet objectif, 1 000 agents des douanes supplémentaires seront recrutés en 2016 et 2017. Pendant la même période, **45 millions d'euros de crédits supplémentaires** seront attribués à la douane, pour renouveler et acquérir des moyens destinés à développer les capacités opérationnelles de ses services et la protection des personnels. **De nouveaux moyens juridiques** viendront renforcer la lutte contre le blanchiment et les trafics qui financent le terrorisme.

Ces moyens supplémentaires, représentant une augmentation de plus de 530 emplois d'ici 2017, serviront à renforcer les contrôles aux frontières, à adapter les dispositifs de surveillance à la menace terroriste, y compris sur Internet, à développer les capacités d'analyse et de contrôle des flux de marchandises, et à combattre le trafic d'armes, le blanchiment et le financement du terrorisme. Les renforts permettront aussi de moderniser les moyens de communication et de renseignement, d'améliorer les équipements de sécurité des agents des douanes ainsi que leurs pouvoirs d'enquête et d'investigation.

1 000

**recrutements
supplémentaires
en 2016-2017**

**45
M€**

**de crédits
supplémentaires**



55,4 M€
d'avoirs criminels
saisis ou identifiés
par la douane
judiciaire

**+
65 %**

Manquement à l'obligation déclarative des espèces transportées.

COMBATTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

LES SAISIES DE TABAC DE CONTREBANDE EN FORTE HAUSSE

La douane a intercepté **629,5 tonnes de tabac de contrebande** en 2015, soit une hausse de près de 50 %. Ce résultat constitue un record historique. Il illustre l'implication continue de l'ensemble des services douaniers contre les trafics de tabacs sur l'ensemble des vecteurs maritime, aérien, routier, Internet et en tout lieu, y compris dans le cadre de la coopération internationale.

En 2015, dans le cadre des dispositions de la loi de finances souhaitées par le Gouvernement pour renforcer les contrôles sur les achats illicites par Internet, la douane a intensifié son action contre les achats de tabacs en ligne. Le service Cyberdouane a mis au jour plusieurs affaires marquantes de trafic organisé.

DES RÉSULTATS IMPORTANTS CONTRE LA CONTREFAÇON

En 2015, la douane a réalisé le 3^e meilleur résultat de ces 20 dernières années avec un total de **7,7 millions d'articles de contrefaçon saisis**.

Hors la saisie exceptionnelle de 2,4 millions de médicaments contrefaisants en 2014, l'année 2015 présente des résultats en hausse.

Cette performance traduit la forte mobilisation des services douaniers pour lutter contre ce fléau qui met en danger le consommateur, nuit à la compétitivité de nos entreprises et aux emplois de notre économie et entretient aussi des liens avérés avec la criminalité organisée.

Près de
630 t
de tabac
saisies

7,7 M
d'articles de
contrefaçon
saisis

En janvier 2015, les agents du service Cyberdouane ont enquêté sur des achats effectués auprès d'un commerçant implanté en Belgique, qui livrait à Lille le tabac commandé sur son site internet, d'où il était ensuite réexpédié par la voie postale à des particuliers sur l'ensemble du territoire national. 215 kg de tabacs destinés à des particuliers français ont été interceptés. Ce commerçant avait déjà écoulé plus de 12 tonnes par ce procédé.

La douane travaille aussi à l'évolution du droit. La réglementation dite « paquet marques » a été adoptée au niveau européen le 15 décembre 2015. Celle-ci améliore le droit des marques européen en redonnant aux services douaniers la possibilité de contrôler les marchandises en transit/transbordement dans l'Union européenne. Cette évolution juridique majeure récompense la persévérance de la douane française qui n'a cessé de travailler pour que le droit européen revienne sur la jurisprudence dite *Nokia-Philips* de 2011, qui avait restreint les pouvoirs de contrôle aux seules marchandises de contrefaçon à destination du territoire européen. L'adoption du « paquet marques » consacre donc l'action continue de la douane française en faveur de la protection des droits de propriété intellectuelle.

LES SAISIES DE COCAÏNE EN TRÈS FORTE HAUSSE

L'année 2015 a été marquée par des résultats jamais atteints dans la lutte que la douane mène contre le trafic de cocaïne. Les saisies 2015 atteignent 16,8 tonnes, soit 2,5 fois le meilleur résultat annuel obtenu jusqu'à présent. Ce bilan s'explique par un travail de renseignement et d'analyse qui a permis de réaliser des saisies exceptionnelles tant dans la zone Caraïbes (affaires de 2,25 t. en avril et 808 kg en octobre), qu'en Europe (avec l'interception de 3 t. au large d'Aberdeen par les services britanniques sur information directe de la douane française) ou dans les eaux

françaises (saisie de 2,3 t en décembre 2015 par les services garde-côte douaniers de la Manche / Mer du Nord).

Pour les autres stupéfiants, la douane a saisi 62,6 tonnes de cannabis. L'année 2015 suit une année 2014 qui avait permis de réaliser des saisies exceptionnelles de cannabis en Méditerranée, avec près de 70 tonnes dissimulées dans des cargos. L'implication de la douane en matière de lutte contre le trafic de cannabis a été illustrée par la saisie record de 7,1 tonnes, réalisée, en plein Paris, le 17 octobre 2015, pour laquelle le Président de la République est venu rencontrer les services douaniers auteurs de la saisie. Elle s'illustre également dans la coopération internationale, la douane faisant intercepter les stupéfiants par des services étrangers partenaires afin d'éviter la dispersion des envois au moment de leur arrivée sur le territoire national.

PROGRESSION DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

En 2015, les résultats obtenus en matière de droits et taxes redressés constituent un nouveau record avec 377,4 millions d'euros (+ 5,7 % par rapport à 2014). Le montant des droits et taxes redressés est en progression constante depuis quatre ans.

Par ailleurs, dans la lutte contre la fraude fiscale, le service national de douane judiciaire (SNDJ) a enquêté en 2015 sur 75 dossiers d'escroquerie à

+ 5,7 %

377,4
M€

de droits et taxes
redressés

61 791

analyses
effectuées par
les laboratoires



François Hollande à la DNRED, le 18 octobre 2015, première visite d'un Président de la République dans un service douanier.

la TVA (carrousel, TVA à la marge sur les véhicules...). Les investigations mettent en évidence l'existence d'organisations internationales structurées. Pour les affaires clôturées en 2015, le montant du préjudice pour le Trésor français s'élève à **près de 368 millions d'euros de TVA**.

UNE ATTENTION SOUTENUE À LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Le nombre de contentieux en matière de protection du consommateur est passé de 7 213 en 2014 à 7 597 en 2015, en hausse de 5,3 %.

Cette mission de protection est essentielle pour la douane. En effet, avec la multiplication des échanges en provenance de pays qui n'appliquent pas les mêmes normes techniques de qualité, les risques augmentent d'importer des produits dangereux. **En 2015, la douane a contrôlé 50 millions d'objets. Elle a maintenu son niveau de contrôle sur les jouets (5,5 millions de jouets contrôlés, dont près d'un million non conformes et près de 53 000 dangereux, soit environ 1 %).**

DES AFFAIRES MARQUANTES EN MATIÈRE DE PROTECTION DU PATRIMOINE

L'année 2015 a été marquée par la saisie, en juillet, du tableau de Picasso intitulé *Tête de jeune fille*, alors qu'il faisait l'objet d'une tentative d'exportation vers la Suisse. L'année dernière a aussi vu la restitution au Centre Pompidou du tableau de Picasso *La coiffeuse*, volé en France et retrouvé aux États-Unis suite à une coopération avec la douane française. En 2015, la douane a intercepté 20 886 biens culturels.

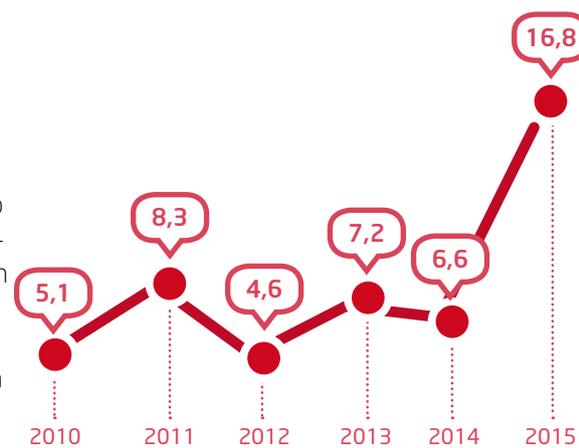
Dans ce domaine, son action est orientée en 2016 notamment vers les importations de biens culturels en lien avec le financement du terrorisme. La douane exerce d'ores et déjà une vigilance particulière sur les biens en provenance de Syrie et d'Irak, mais c'est l'ensemble des importations de ces biens culturels qui fait l'objet d'une surveillance accrue.

En ce qui concerne la préservation des espèces animales et végétales menacées d'extinction, 423 constatations ont été effectuées en 2015.

Près de
17 t
de cocaïne

RECORD
HISTORIQUE

multiplié
par
2,5



ÉVOLUTION DES SAISIES DE COCAÏNE (EN TONNES)

Près de
63 t
de cannabis

53

Pollutions
maritimes
détectées

423

C'est le nombre
de constatations pour
la protection
des espèces
menacées

+ 70 %
de contentieux

7,3 M

de déclarations
traitées par
ICS

La douane est aussi un acteur important de la protection de l'environnement. Elle dispose d'équipements de pointe pour détecter les pollutions maritimes, avec ses avions POLMAR. En 2015, 53 constatations ont ainsi été réalisées, attestant du rôle dissuasif de la douane, couplé aux fortes condamnations prononcées par la justice.

La douane coopère également avec le ministère de l'environnement (direction générale de la prévention des risques) pour contrôler les échanges de déchets et de produits chimiques. **185 contentieux ont été relevés en 2015 en matière de déchets.**

METTRE EN PLACE DES MÉTHODES INNOVANTES

DÉVELOPPER LA VEILLE ET L'ANALYSE

ICS, Import Control System, est un dispositif communautaire visant à prévenir et à sécuriser les flux internationaux de marchandises à destination de l'Union européenne. L'année 2015 aura été l'occasion de consolider la qualité de cet outil et de valider sa montée en puissance. En effet, en deux ans, **le nombre de constatations réalisées avec cet outil a augmenté de 70 %, 143 contentieux ayant été réalisés en 2015.**

En outre, la douane a poursuivi ses travaux préparatoires à la création d'un service national afin de professionnaliser encore davantage l'analyse de risque sur les flux de marchandises. **Ce service national d'analyse de risque et de ciblage (SARC), qui sera créé en 2016,** a pour objectif d'améliorer l'efficacité du ciblage des contrôles en matière de dédouanement et de fiscalité.

Parallèlement, l'expérimentation sur le *datamining* se poursuit. Elle vise à

analyser de grandes masses de données pour y déceler des schémas de fraude non détectés par les autres outils d'analyse de risque.

ADOPTER DE NOUVELLES MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

La douane expérimente l'utilisation de chiens spécialisés à la fois dans la détection de produits stupéfiants et de billets de banque, en cohérence avec son action renforcée en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

La douane poursuit la mise en place des centres opérationnels douaniers terrestres (CODT) qui ont pour mission de mieux coordonner et de sécuriser les contrôles douaniers avec une amélioration des liaisons radio et la géolocalisation des services de terrain.

Après Bordeaux, les CODT de Lille et Metz seront créés en 2016.



Le nouveau patrouilleur de la douane en Méditerranée, le *Jean-François Deniau*.

178

C'est le nombre
de personnes
sauvées en mer
par la douane

CONFORTER LES MOYENS

METTRE EN ŒUVRE UN ARSENAL JURIDIQUE RENFORCÉ

La douane a vu ses moyens renforcés dans plusieurs domaines intéressant directement la lutte contre les activités criminelles.

La loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015 relative au renseignement contient plusieurs dispositions pour améliorer les moyens de la douane contre le terrorisme et les activités criminelles. Il s'agit notamment du recueil et de l'exploitation des données pour la prévention du terrorisme et pour la lutte contre la criminalité et la délinquance organisées.

La douane a bénéficié également de nouveaux moyens d'investigation comme la captation de données informatiques y compris à l'étranger, ainsi que la localisation en temps réel d'objets ou de personnes. Par ailleurs et

afin de faciliter les capacités d'investigation du SNDJ, les officiers de douane judiciaire (ODJ) disposent désormais d'un accès direct au FICOPA (fichier des comptes bancaires).

METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX MOYENS OPÉRATIONNELS

L'année 2015 aura été l'occasion pour la douane de confirmer et de renforcer son engagement dans la protection des frontières extérieures de l'Union européenne. La douane a engagé ses moyens dans des missions coordonnées par l'Agence FRONTEX en Méditerranée. En novembre 2015, elle a mis à la disposition de l'Agence son **nouveau patrouilleur, le *Jean-François Deniau***, financé, pour partie, sur des fonds européens.

Ce bâtiment, inauguré le 7 juillet à la Seyne-sur-Mer par le secrétaire d'État

au budget, est un navire de surveillance hauturière, disposant de capteurs modernes multiples, de moyens d'interception puissants ainsi que d'un système de mission et de conduite opérationnelle performant.

Il est équipé de cabines spécialement aménagées pour la rétention de personnes interpellées, nécessaires à l'accomplissement des missions douanières. Il est également adapté à des missions de sauvetage de grande ampleur grâce à un local spécifiquement prévu pour l'accueil de naufragés.

De plus, l'année 2015 marque une nouvelle étape dans l'avancement du projet BEEHCRAFT, du nom du nouvel avion qui va équiper les services douaniers, avec la finalisation du premier avion destiné à la surveillance maritime.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'année 2015 a été marquée par une importante activité de l'ensemble des services douaniers pour soutenir les entreprises à l'international et accroître l'attractivité de nos plateformes logistiques. 2015 a également vu la publication du classement *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale plaçant la France au premier rang mondial pour le commerce transfrontalier. Ce résultat exceptionnel concrétise lui aussi l'engagement de la douane au service de l'économie nationale. Il a été souligné par plusieurs médias spécialisés comme *Le MOCI* et *La Tribune*, mais aussi par le quotidien *Le Monde*, qui rappelle « les ambitieuses mesures lancées ces dernières années par la douane française ».

FAVORISER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ADAPTER LA RÉGLEMENTATION POUR FAVORISER LA COMPÉTITIVITÉ DES OPÉRATEURS ET L'ATTRACTIVITÉ DES PLATEFORMES LOGISTIQUES FRANÇAISES

Tout au long de 2015, la douane française a participé aux négociations entamées en janvier 2014 pour la rédaction des textes d'application du nouveau code des douanes de l'Union (CDU). Elle l'a fait en concertation étroite avec les fédérations professionnelles représentatives des opérateurs du commerce international. Elle s'est également mobilisée pour informer les opérateurs des nouvelles dispositions et opportunités offertes par ce texte.

Le CDU, qui entrera en application le 1^{er} mai 2016, introduit des innovations majeures pour les entreprises, constituant autant d'opportunités à saisir. C'est

notamment le cas avec la mise en place de nouveaux dispositifs comme le dédouanement centralisé et avec le développement de la démarche de labellisation qui bénéficie aux opérateurs fiables. La douane va aussi pouvoir **développer des procédures plus simples, plus rapides et moins coûteuses, grâce à la dématérialisation totale des formalités** et à leur meilleure intégration dans les processus logistiques.

PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE LA RÉGLEMENTATION

La préparation des entreprises à l'entrée en application des nouvelles dispositions du CDU est une priorité pour la douane.

Dans ce cadre, elle a lancé une grande campagne d'information des opérateurs économiques sur le CDU, qui a débuté,

1^{ère}

C'est la place de la France dans le classement mondial *Doing Business* 2016 en matière de commerce transfrontalier.

Source : Banque mondiale

90%

+ 3 points par rapport à 2014
C'est le taux de satisfaction global
des usagers

2 339
entreprises
conseillées par
les PAE*

Présentation, par le secrétaire d'État au budget, du plan *Dédouanez en France*, le 22 septembre à Bercy.

le 22 septembre 2015, à Bercy, par la réunion de 550 entreprises autour du secrétaire d'État au budget et des pôles d'action économique (PAE) de la douane. Cette campagne se poursuit par des journées d'information organisées en région, comme à Strasbourg, le 17 novembre 2015.

Au total, ce sont **14 étapes du Tour de France des experts douaniers qui sont programmées en région afin de préparer les entreprises françaises** et de les placer dans la meilleure situation possible face à la concurrence des autres acteurs économiques européens.

METTRE EN APPLICATION LE PLAN « DÉDOUANEZ EN FRANCE »

Dans le cadre de cette campagne d'information, la douane a lancé un

plan dédié à l'accompagnement des entreprises, intitulé *Dédouanez en France*. Ce plan de 40 mesures concrètes mobilise toutes les composantes de l'administration des douanes pour simplifier et optimiser les formalités, réduire les coûts ainsi que le temps de dédouanement mais aussi accompagner les entreprises à l'international.

Le plan *Dédouanez en France* s'adresse à toutes les entreprises, françaises ou européennes, pour qu'elles privilégient le dédouanement en France en choisissant les plateformes logistiques nationales. **Avec le plan *Dédouanez en France*, la douane veut démontrer qu'en France le dédouanement est simple, sûr et rapide.** Il traduit ainsi l'ambition de la douane de soutenir les entreprises qui veulent se développer à l'international.



* PAE : pôles d'action économique au nombre de 42.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre 2015, 206 entreprises ont demandé à bénéficier de **l'autoliquidation de la TVA à l'importation**. Le montant cumulé autoliquidé pour 2015 s'élève à plus de **1,63 milliard d'euros**. Les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) constituent plus de 40 % des bénéficiaires et plus de la moitié des nouveaux demandeurs de PDU (procédure de domiciliation unique, condition préalable à l'octroi du bénéfice de la mesure).

FAIRE DE LA FONCTION DOUANE AU SEIN DES ENTREPRISES UN ATOUT DE COMPÉTITIVITÉ

La compétitivité est d'abord une question de coût. Plusieurs régimes douaniers permettent d'importer des marchandises à coût réduit, c'est-à-dire en suspension de droits de douane et de TVA afin de les stocker, de les utiliser ou de les transformer en France.

Ces régimes, dits « économiques », favorisent le développement des activités de production dans notre pays. Ils sont donc créateurs d'emplois. Ils permettent aussi de rendre les entreprises plus compétitives en générant des gains de trésorerie. En 2015, la douane a développé son activité de conseil aux entreprises afin de les inciter à utiliser davantage ces dispositifs.

De plus, la douane française défend quotidiennement les dossiers des entreprises nationales auprès des instances européennes, pour obtenir des suspensions de droits de douane pour l'importation de matières premières ou de composants

entrant dans la fabrication de produits finis, dès lors qu'ils sont indisponibles ou en quantité insuffisante dans l'UE. **39 dossiers de suspensions et contingents tarifaires ont été acceptés en 2015, permettant aux entreprises concernées d'économiser plus de 16 millions d'euros.**

La douane soutient également la compétitivité des entreprises en protégeant la production française **grâce à la certification du Made in France**. Elle délivre en effet gratuitement la certification de l'origine française, qui permet aux entreprises de profiter de la réputation d'excellence des produits français.

Pour toutes ces procédures et bien d'autres, comme les dispenses de garantie et l'accompagnement des entreprises pour une meilleure utilisation des accords de libre échange, **les opérateurs économiques peuvent s'adresser à l'une des 42 cellules régionales de conseil aux entreprises** que la douane met gratuitement à leur disposition, sur tout le territoire.

POURSUIVRE LA SIMPLIFICATION DU DÉDOUANEMENT

42

cellules douanières de conseil aux entreprises en France

L'action de la douane s'inscrit dans un environnement en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, la douane poursuit ses efforts de modernisation et simplifie ses procédures.

PARTICIPER À LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Très impliquée depuis de nombreuses années dans les différents chantiers de modernisation des politiques publiques, la

douane participe activement aux grands projets nationaux de simplification.

Dans ce cadre, elle a mis en place, en 2015, plusieurs mesures telles que **l'autoliquidation de la TVA à l'importation** pour les entreprises titulaires d'une procédure de dédouanement unique (procédure attribuée à des sociétés auditées par la douane). Cela leur permet de faire figurer celle-ci sur la déclaration de chiffre d'affaires déposée directement auprès

30,4 M

de déclarations en douane
dématérialisées

86 %

Indice global de
dématérialisation
du dédouanement

130 000

opérateurs disposent
d'un compte Pro.douane

Fluidifier les échanges licites pour mieux contrôler les marchandises sensibles.

de l'administration fiscale et de bénéficier ainsi immédiatement de la déductibilité de la taxe.

La douane développe son offre numérique, notamment dans le cadre du programme public d'investissements d'avenir (PIA), avec des projets innovants susceptibles de faciliter la vie des entreprises et des usagers (voir ci-contre).

SIMPLIFIER ET DÉMATÉRIALISER LES FORMALITÉS

Tout en sécurisant les contrôles, la dématérialisation permet de réduire encore le temps de dédouanement, d'accélérer

les formalités et donc de faire baisser les coûts pesant sur les entreprises. Dans cet objectif, **la douane poursuit le développement du guichet unique national (GUN) du dédouanement.** Ce guichet permet de dématérialiser la gestion des documents exigés par différentes administrations lors du dédouanement de marchandises particulières. Le contrôle, le suivi et la délivrance des autorisations, licences et certificats seront réalisés automatiquement grâce à l'interconnexion du système informatique douanier avec celui des autres administrations. La première interconnexion entre l'appli i-CITES (espèces protégées) du ministère de l'écologie et le téléservice de

PROGRAMME (PUBLIC) D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)

Deux projets douaniers ont été sélectionnés dans ce cadre : le développement d'un **service web de calcul des droits de douane** pour les voyageurs effectuant des achats à l'étranger et tous les internautes et la création d'un **nouveau dispositif d'apurement des bordereaux de vente en détaxe** pour faciliter les formalités de tous les touristes étrangers séjournant en France.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

90,5
%

du dédouanement
en moins de 5 minutes

Délai moyen
d'immobilisation
des marchandises

4'38''

4,4 millions

de visiteurs sur le site Internet
de la douane

64

grands groupes
adhèrent au
service grands
comptes en cours
de création

dédouanement DELTA a été généralisée en décembre 2015. Deux autres chantiers seront généralisés en janvier 2016. Il s'agit des autorisations d'importation de semences et des certificats d'exportation AGREX (produits de l'élevage, laitiers et céréales).

En 2016, les travaux continueront en vue de dématérialiser les licences d'exportation de matériels de guerre, des biens à double usage (civil et militaire) ou les autorisations applicables aux radionucléides. En parallèle, des travaux seront conduits avec la Commission européenne pour intégrer dans la nouvelle architecture du GUN un traitement plus performant des certificats sanitaires (DVCE) à l'importation (liaison TRACES / DELTA).

La modernisation des applicatifs de dédouanement s'est poursuivie avec l'expérimentation, à l'automne 2015, de l'application **DELTA G (Dédouanement en ligne par traitement automatisé général), qui regroupe plusieurs applications de dédouanement.**

Ce nouveau système qui gèrera tout le dédouanement national sera mis en service en 2016.

Toutes ces évolutions permettent d'obtenir un **délai moyen pour le dédouanement très court. Il atteint 4 minutes 38 en 2015. Le nombre de déclarations traitées en moins de 5 minutes s'établit à 90,5 %.**

FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Afin de garantir l'accès des opérateurs économiques aux téléservices qu'elle met à leur disposition, la douane a modernisé ses procédures dans les trois grands domaines de son activité que sont le dédouanement, la fiscalité et la comptabilité. Elle a ainsi procédé à la rénovation de son système de gestion des habilitations, le système ROSA (référentiel des opérateurs et des habilitations), afin de faciliter l'accès des opérateurs économiques aux téléprocédures douanières. Cette fiabilisation simplifiera également les opérations de maintenance informatiques et limitera donc l'indisponibilité des téléprocédures.

De nouvelles autorisations ont également été intégrées dans l'application SOPRANO qui a vocation à regrouper toute la gestion des autorisations accordées aux opérateurs en un seul dispositif numérisé.

ACCOMPAGNER, CERTIFIER, SÉCURISER

RENDRE UN SERVICE DE MEILLEURE QUALITÉ

La douane développe plusieurs démarches qualité afin d'améliorer sans cesse le service rendu aux opérateurs et de développer avec eux des relations de partenariat. Mesuré via des enquêtes directes auprès des usagers professionnels, **le taux de satisfaction des entreprises à l'égard de la douane est de 90 % en 2015 (87,3 % en 2014).**

En 2015, la qualité de service a également été mesurée par une enquête mystère réalisée par la SOFRES. La douane s'est portée volontaire dans le cadre d'une démarche nouvelle initiée par le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP). 34 services douaniers ont été testés par téléphone et courriel pour mesurer la rapidité, la qualité et la courtoisie de leur réponse. Les résultats globaux ont permis d'obtenir une très bonne note générale avec

5 757
EA
(exportateurs agréés)

1 389
entreprises
OEA

3^e
rang
européen

La certification douanière devient de plus en plus indispensable dans le commerce international.

7,2/10 et beaucoup de notes thématiques supérieures ou proches de 9/10. L'année 2015 a également été marquée par le **renouvellement de la certification AFNOR pour la délivrance des renseignements tarifaires contraignants (RTC)**. Le RTC consiste pour la douane à s'engager auprès des opérateurs sur la classification d'une marchandise et donc sur le niveau de taxation et les mesures de politique commerciale auxquelles elle sera soumise. 6 467 RTC ont été délivrés en 2015.

ÉLABORER DES STATUTS PRIVILÉGIÉS POUR LES OPÉRATEURS FIABLES

La douane développe une politique de labellisation des opérateurs, soit pour mesurer leur niveau de fiabilité, soit pour leur attribuer des facilités nouvelles. Cette stratégie sera encore approfondie avec **l'entrée en application du nouveau code douanes de l'Union (CDU), le 1^{er} mai 2016**.

Dans ce cadre, le statut européen d'Exportateur agréé (EA) s'avère un atout important pour les entreprises qui peuvent alors attester elles-mêmes de l'origine de leurs produits exportés, sur

leur facture ou tout autre document commercial les accompagnant. Pour le commerce avec certains pays, ce statut est même obligatoire. Il peut aussi dispenser les clients d'un EA de certains droits de douane.

En 2015, 5 757 entreprises françaises disposent de ce statut (732 délivrés en 2015 contre 632 en 2014).

Avec le CDU, le statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA) devient le passeport incontournable pour le commerce international. Il concerne les entreprises fiables en matière de sécurité-sûreté. Cette certification est amenée à prendre encore plus d'importance, non seulement parce que les accords de reconnaissance mutuelle se multiplient (un OEA est reconnu comme un opérateur fiable dans un pays partenaire), mais aussi parce que le CDU accordera, désormais, certains avantages aux seuls opérateurs labellisés. Un accord de reconnaissance mutuelle du statut OEA entre l'UE et la Chine, effectif depuis novembre 2015, assure ainsi, aux entreprises européennes certifiées qui échangent avec ce pays, une meilleure fluidité de leurs échanges commerciaux.

MIEUX APPRÉHENDER LES BESOINS DES ENTREPRISES

La douane adapte ses structures pour mieux répondre aux besoins des opérateurs économiques. **Le service grands comptes (SGC), en cours de création, remplacera l'actuelle mission nationale grandes entreprises (MGE).** Alors que la MGE délivrait uniquement des conseils, le SGC assurera en plus l'attribution et le suivi des procédures douanières. Le SGC traitera aussi les opérations de dédouanement des grands groupes dans l'un des quatre centres d'expertise situés à Lyon, Nantes, Rouen et Toulouse. L'année 2015 a servi à préparer la création du SGC en 2016 et à recueillir les candidatures des grands groupes qui seront suivis par la nouvelle structure. **Fin 2015, toutes les entreprises pressenties pour intégrer le portefeuille du SGC, soit les 64 plus grands groupes opérant en France, ont répondu positivement.**

Dans le même temps, la douane **renforce ses cellules conseil aux entreprises pour soutenir l'activité à l'international des PME et des ETI.**

MODERNISER LA FISCALITÉ PERÇUE PAR LA DOUANE

La douane a perçu 70,3 milliards d'euros de droits et taxes en 2015, en augmentation de près de 2 % par rapport à 2014, au profit du budget de l'État, des organismes de sécurité sociale, des collectivités territoriales et de l'Union européenne.

Elle a également poursuivi son processus de modernisation de la fiscalité douanière dans le cadre d'une triple démarche de :

- spécialisation, pour professionnaliser davantage la gestion de la fiscalité douanière ;
- dématérialisation, pour moderniser cette gestion et alléger les coûts de perception ;
- simplification, pour faciliter les formalités des redevables.

SPÉCIALISER CERTAINS SERVICES



La création à Metz du service national douanier de la fiscalité routière (SNDFR) s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de la fiscalité des transports. Sa mise en place, commencée au second semestre 2015, permettra une centralisation nationale de la gestion de la fiscalité des transports routiers de marchandises.

Ce nouveau service met à la disposition des opérateurs un interlocuteur douanier unique spécialisé, gage d'une meilleure qualité de service rendu aux usagers et d'une réduction des coûts d'intervention de la fiscalité des transports routiers. En matière de contrôles, la création du SNDFR permettra à la douane de

mettre en place un dispositif amélioré d'orientation des contrôles réalisés par ses services territoriaux.



5
Pôles
énergie
créés en France



Le 1^{er} Forum Douane Énergie s'est tenu le 30 juin à Bercy.

**FORUM FISCALITÉ, SÉCURITÉ,
FILIERES ÉNERGÉTIQUES
D'AVENIR DU 30 JUIN 2015**

Le premier forum dédié à la fiscalité énergétique a été organisé à Bercy en juin. Il a réuni plus de 150 professionnels du secteur énergétique (gaziers, opérateurs pétroliers, fédérations professionnelles, etc.) et experts douaniers. Ce forum a permis de mieux identifier les attentes des professionnels et de définir de nouvelles pistes de simplification pour la gestion de cette fiscalité.



699
M€
de TGAP
perçus

La fiscalité énergétique repose sur des réglementations complexes et évolutives, qui nécessitent une expertise technique particulière. Dans un souci de spécialisation, **des pôles énergie ont été créés au sein de cinq directions régionales des douanes** : Dunkerque, Lyon, Marseille, Rouen et Strasbourg.

Par ailleurs, dans le domaine de la fiscalité environnementale, un pôle d'expertise est constitué à Nice pour la gestion de toutes les composantes de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

MODERNISER LA FISCALITÉ PERÇUE PAR LA DOUANE



La filière viti-vinicole est au cœur de la démarche de dématérialisation de la douane.

DÉMATÉRIALISER LA FISCALITÉ DOUANIÈRE

70,3 %
de recettes
télérégées

44
centimes

C'est le coût des
perceptions
douanières pour
100 € collectés

La douane souhaite encore mieux maîtriser la qualité des données déclarées et ses coûts de gestion pour fournir un service toujours plus efficient. Afin de rationaliser la gestion de la fiscalité douanière, l'effort a porté en 2015 sur la dématérialisation des déclarations fiscales et sur le télépaiement des créances douanières.

Ainsi la douane a poursuivi le **développement du projet CIEL (contributions indirectes en ligne)**, dont l'ambition est de dématérialiser l'ensemble des déclarations fiscales en matière de contributions indirectes (boissons alcooliques, tabacs et produits énergétiques). Quatre objectifs sont poursuivis : offrir un nouveau service de télédéclaration et de télépaiement, simplifier les formalités avec une seule déclaration pour plusieurs taxes, sécuriser la recette fiscale grâce au télépaiement, enfin mettre de nouveaux outils de contrôle et de lutte contre la fraude à la disposition des services douaniers.

La mise en œuvre de CIEL en 2016 se traduira par une simplification très importante de la saisie des données et une réduction du nombre de déclarations.

Par ailleurs, le **déploiement des procédures de télépaiement et de télépaiement par carte bancaire se poursuit**, afin d'offrir, à terme, la possibilité de recourir à ces moyens de paiement dématérialisés pour toutes les créances douanières. La fiscalité environnementale fait également l'objet d'un processus de dématérialisation et de centralisation de sa gestion.

Ainsi, depuis la campagne déclarative d'avril 2015, une téléprocédure permet aux redevables de télédéclarer et de télérégler la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), gratuitement et 24h/24. Cette téléprocédure constitue un véritable outil d'amélioration de la qualité de la gestion, puisqu'elle simplifie les formalités des opérateurs et participe ainsi à la modernisation des échanges avec la douane, dont les tâches de gestion sont allégées et le suivi amélioré.



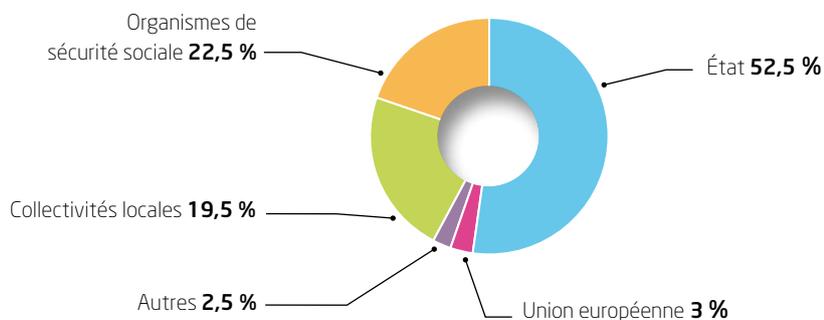
84 %

des déclarations
de récolte sont
dématérialisées

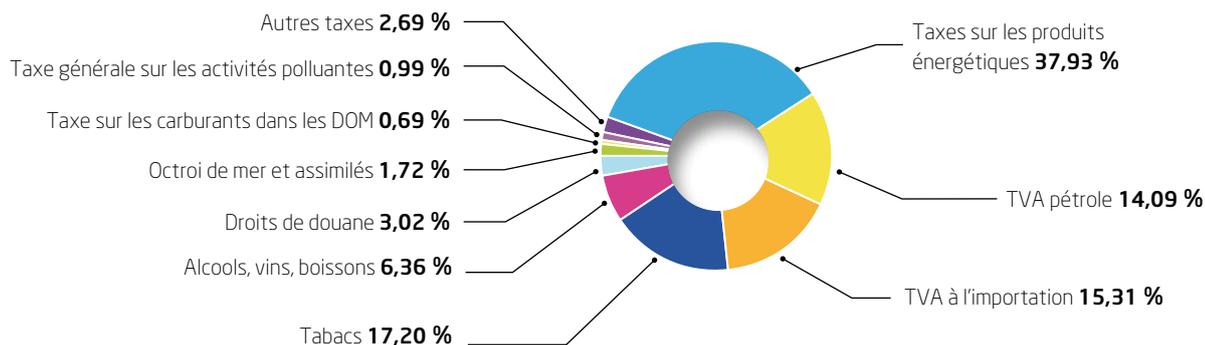
**+
17
points**

La douane soutient et accompagne la filière viticole.

RÉPARTITION DES RECETTES PERÇUES PAR LA DOUANE EN 2015 PAR BÉNÉFICIAIRE



PRINCIPALES PERCEPTIONS DOUANIÈRES EN 2015



MODERNISER LA FISCALITÉ PERÇUE PAR LA DOUANÉ

LA DOUANÉ CRÉE UN NOUVEAU DOSSIER POUR FACILITER LA VENTE DE VINS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Ce dossier de onze fiches techniques, réalisé à l'initiative de la direction régionale des douanes de Bordeaux, a été diffusé aux visiteurs du salon VINEXPO en juin 2015. Ces fiches Alcools-Viticulture, consultables sur le site Internet de la douane, expliquent aux professionnels les notions douanières essentielles à connaître pour mieux exporter le vin.



Le marquage au laser du poinçon de garantie réduit les coûts de production et protège la joaillerie française.

SIMPLIFIER LES FORMALITÉS DES REDEVABLES

MODERNISER LA GESTION DU SECTEUR DE LA VITICULTURE

Le pilotage économique de la filière viti-vinicole se traduit également par la modernisation des outils de gestion et de contrôle.

Le nouveau casier viticole informatisé (nCVI), qui informatise toute la gestion de la filière, sera ainsi déployé à compter du 1^{er} janvier 2016 pour toutes les autorisations de production. Il sera complété d'une partie foncière courant 2016 et s'enrichira ensuite de nouvelles téléprocédures.

Au-delà de la fiscalité des alcools ou de la fiscalité énergétique et environnementale, la douane a mis en chantier d'autres travaux de modernisation fiscale pour les métaux précieux, les transports ou le secteur maritime.

RÉNOVER LE SYSTÈME DE GARANTIE

Le nouveau procédé d'apposition du poinçon de garantie du titre des ouvrages en métaux précieux par marquage au laser est entré en vigueur en février 2015. Ce procédé est issu d'un partenariat entre l'Union française de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, des pierres et des perles (UFBJOP) et la douane. Intégré à la chaîne de fabrication, il permet aux entreprises françaises de réduire leurs coûts de production. Il comprend également le marquage au laser du logotype de la marque collective *Joaillerie de France* créé par l'UFBJOP.

Celui-ci certifie aux consommateurs que les produits qui en sont revêtus ont été fabriqués sur le territoire national dans le respect de la qualité et de la tradition de la joaillerie française.



46 M€
perçus pour
le DAFN

La réforme du DAFN est l'un des chantiers de la modernisation de la fiscalité maritime.

FACILITER LES PROCÉDURES DE LA FISCALITÉ MARITIME

Un groupe de travail auquel participe la douane a été mis en place sur la réforme du droit annuel de francisation et de navigation (DAFN), afin d'en faire un impôt plus dynamique, moins coûteux en gestion. Cette instance a travaillé selon deux axes : la simplification du recouvrement et l'évolution du DAFN afin, notamment, de conférer une dimension plus écologique à cette fiscalité.

Par ailleurs, le portail unique maritime (PUMA) permettra de réaliser en ligne les démarches d'immatriculation et de francisation des navires. Celles-ci étaient auparavant gérées séparément par la douane et la direction des affaires maritimes. Elle fait l'objet d'une candidature dans le cadre du programme public d'investissements d'avenir (PIA)

Dites-le nous une fois. Les quatre millions d'utilisateurs mais aussi les vendeurs de navire et, à terme, les constructeurs, disposeront d'un espace unique leur permettant la saisie directe de données et le suivi des démarches.

PARTICIPER À LA MODERNISATION FISCALE EN OUTRE-MER

Un nouveau régime pour l'octroi de mer est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Dans le cadre de la reconduction jusqu'au 31 décembre 2020 du système de taxation différenciée entre les importations et les productions locales dans les cinq départements d'outre-mer, la réglementation fiscale relative à l'octroi de mer a été réformée (nouveaux seuils de production des déclarations et mécanisme de taxation, modernisation du système d'exonération...).

Une application informatique de gestion de l'octroi de mer est en cours de développement.



Port de Saint Denis de la Réunion.

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA DOUANE

Au cours de l'année 2015, la douane a poursuivi la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de sa démarche stratégique de modernisation. De nombreux projets sont d'ores et déjà finalisés ou largement engagés. Fin 2015, ces orientations stratégiques ont été complétées d'un important volet concernant l'évolution de la douane dans le contexte du renforcement durable des contrôles aux frontières et de son engagement en matière de lutte contre le terrorisme.

ADAPTER LA DOUANE AUX GRANDES ÉVOLUTIONS

LES SERVICES DOUANIERS S'ADAPTENT À LA MENACE TERRORISTE

Depuis plusieurs années, les unités douanières sont mobilisées contre la menace terroriste. Elles sont sensibilisées à la nécessité de capter et d'analyser l'information utile en matière de terrorisme. Des instructions ont été données, dès 2014, pour renforcer, en frontière, la détection des combattants revenant de l'étranger. Depuis la mi-novembre 2015, les services douaniers ont contrôlé près de 270 000 personnes en frontière intra-Schengen.

Les attentats de janvier et de novembre 2015 ont conduit la douane à étoffer encore ses capacités de lutte contre le terrorisme et de contrôle aux frontières. Les méthodes sont en perpétuelle évolution pour s'adapter aux menaces.

En 2015, la douane a mis en place **un plan d'action en matière de lutte contre la menace terroriste** portant sur les contrôles de personnes et de marchandises ainsi que sur le renforcement du renseignement et de la coopération avec les autres services.

À la suite des derniers attentats, le Président de la République a décidé de l'affectation de moyens supplémentaires pour la douane.

Ces moyens sont destinés à renforcer les contrôles aux frontières et le renseignement mais aussi les équipements et la sécurité des personnels douaniers.

Dans le même temps, **la douane continue le déploiement des autres orientations de sa démarche stratégique** qui visent à poursuivre la modernisation de la douane et l'adaptation à son environnement.





Le contrôle des véhicules à la circulation permet à la douane de collecter des renseignements utiles à la lutte contre le terrorisme.

METTRE EN PLACE DES ÉVOLUTIONS STRATÉGIQUES

À la fin de l'année 2015, 6 des 25 mesures du projet stratégique de la douane sont finalisées.

Celles-ci concernent les personnels (adaptation de la formation, création de la cellule conseil, mobilité et parcours professionnels) mais aussi la modernisation de sa gestion des ressources humaines avec la mise en place, à Bordeaux, d'un centre national de service des ressources humaines (CSRH)². Deux autres mesures concernent la création d'une cellule nationale chargée de piloter la simplification et le regroupement à Nice de toute la gestion de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Ce regroupement simplifie, professionnalise et sécurise le recouvrement de cette taxe³.

7 mesures sont en cours de déploiement. Elles portent sur la professionnalisation de divers

processus afin de les rendre encore plus efficaces. Il s'agit notamment de :

- la constitution de pôles énergie (5 pour toute la France) afin de suivre efficacement toutes les filières énergétiques ;
- la mise en place, à Metz, du service national de gestion de la fiscalité des transports (SNDFR : service national douanier de la fiscalité des transports)⁴ ;
- la mise en œuvre du **projet PNR** français (Passenger Name Record), hébergé dans les locaux de la douane à Roissy ;
- la création des centres opérationnels douaniers terrestres (CODT) dont l'objectif est d'améliorer la coordination et la sécurisation sur le terrain des services de la surveillance douanière. L'expérimentation à Bordeaux s'est poursuivie et s'est accompagnée du déploiement d'un nouveau dispositif de communication entre les unités⁵.



Unité Information Passagers

Logo de la nouvelle unité PNR de Roissy

² Voir ci-après

³ Voir le chapitre III

⁴ Voir le chapitre III

⁵ Voir ci-après

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA DOUANE

Enfin, 12 mesures sont en pré-déploiement avec une préparation bien avancée sur tous les sujets.

Plusieurs d'entre elles seront engagées en 2016, comme la mise en place du service grands comptes (SGC)⁶ ou le dédouanement centralisé national, qui permet aux entreprises de regrouper toutes leurs déclarations auprès d'un seul bureau. Cette nouvelle mesure de soutien à l'activité économique nationale

interviendra à compter du 1^{er} mai 2016, pour préparer la mise en œuvre du dédouanement centralisé communautaire qui ne sera mis en place qu'en 2019.

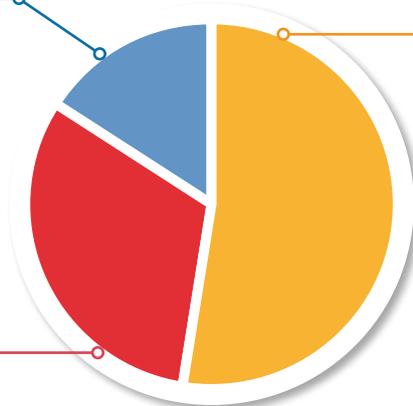
La **création du service national d'analyse de risque et de ciblage (SARC)**, qui vise à rendre les contrôles plus efficaces, est aussi en phase avancée de préparation.

⁶ Voir chapitre II

ÉTAT D'AVANCEMENT DES 25 MESURES DU PROJET STRATÉGIQUE DOUANIER (PSD)

FINALISÉES

- Créer une structure nationale de réingénierie-simplification
- Renforcer les rôle et pouvoirs du SNDJ
- Créer une cellule Conseil, mobilité et parcours professionnels
- Centraliser la gestion de la TGAP à Nice
- Repenser le dispositif de formation
- Créer le CSRH



EN PRÉ-DÉPLOIEMENT

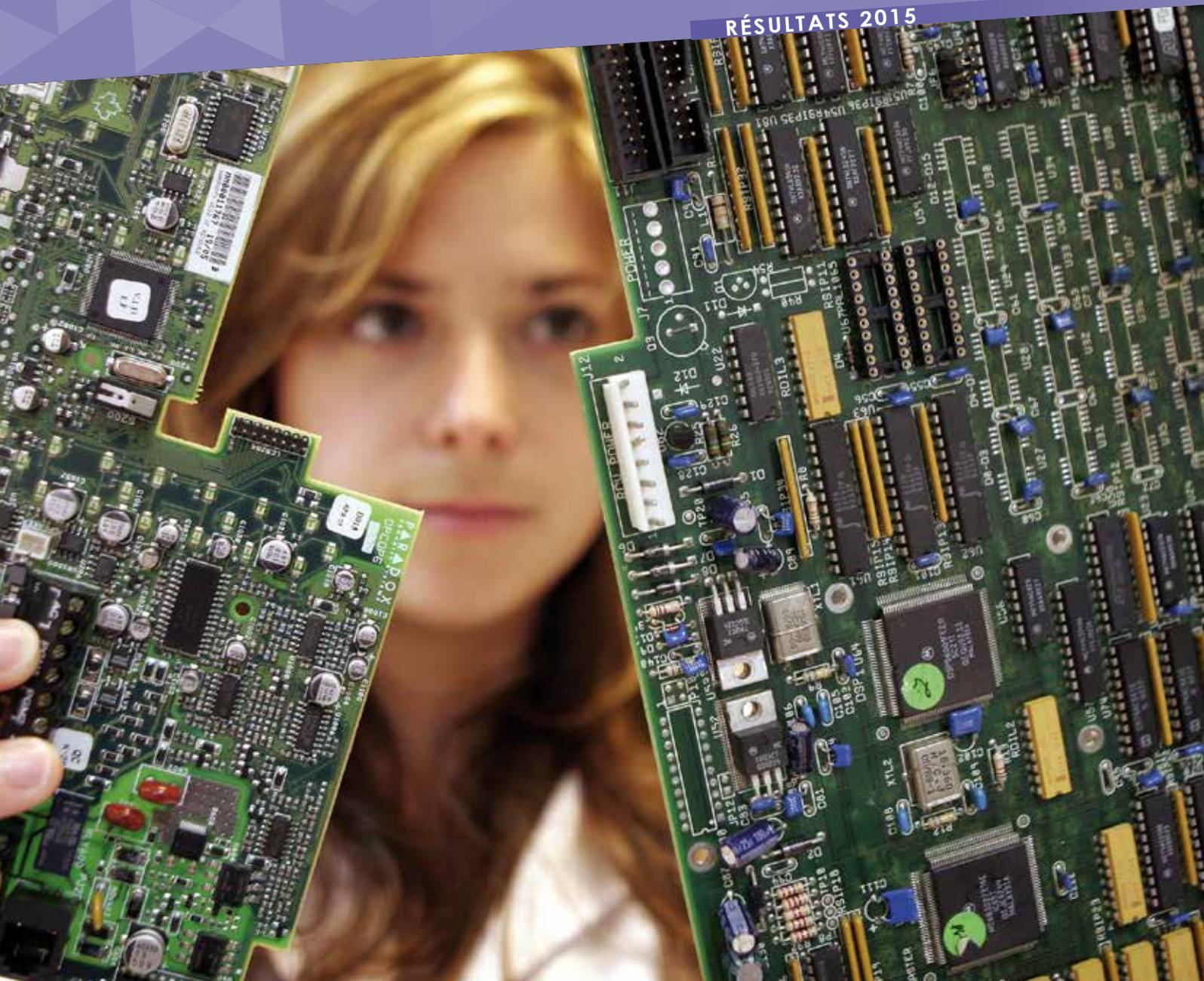
- Créer le service grands comptes
- Centraliser le dédouanement
- Concentrer le fret postal et express
- Renforcer les cellules conseil aux entreprises
- Réorganiser la gestion du DAFN
- Dématérialiser les DRM
- Régionaliser la gestion des tabacs
- Resserrer le réseau comptable
- Créer le SARC
- Regrouper certaines unités de la surveillance
- Revoir la répartition des PPF
- Renforcer le pilotage du dispositif garde-côtes

EN COURS DE DÉPLOIEMENT

- Mettre en œuvre le PNR
- Constituer des pôles énergie régionaux
- Généraliser le télépaiement
- Créer des CODT
- Moderniser le SI
- Actualiser les indicateurs de lutte contre la fraude
- Rationaliser la fiscalité des transports (création en 2015 du SNDFR)

SNDJ : service national de douane judiciaire
 TGAP : taxe générale sur les activités polluantes
 CSRH : centre de service des ressources humaines
 PNR : Passenger Name Record
 CODT : centres opérationnels douaniers terrestres
 SI : système d'information

SNDFR : service national douanier de la fiscalité routière
 DAFN : droit annuel de francisation et de navigation
 DRM : déclarations récapitulatives mensuelles (contributions indirectes)
 SARC : service d'analyse de risque et de ciblage
 PPF : points de passage aux frontières



L'évolution du système d'information est au centre du projet stratégique douanier.

AMÉLIORER LE PILOTAGE DES SERVICES

En plus de la création du SARC, et toujours afin d'améliorer ses capacités de ciblage et son efficacité, la douane s'intéresse aux modalités d'accompagnement de la prise de décision, en **optimisant ses outils d'analyse de risque**. Elle met au point un outil de *datamining*, qui consiste à traiter un grand nombre de données afin de faire émerger des schémas de fraude difficiles à déceler par les méthodes de contrôle actuelles.

Le développement du système d'information décisionnel de la douane, QUANTUM, se poursuit et s'étend. Il intègre dans un même outil informatique l'ensemble des données métiers permettant d'améliorer le pilotage stratégique et opérationnel des services.

La douane développe également une politique intégrée de contrôle des moyens de transport terrestres, dans le cadre d'un schéma tactique coordonné par un centre opérationnel. Celui-ci dispose de l'accès à

diverses bases de données et peut aussi diriger sur le terrain les unités grâce à des informations en temps réel sur le contexte de travail des services, à la géolocalisation et aux nouveaux moyens de communication progressivement déployés.

Enfin, dans un objectif d'amélioration de la qualité des fonctions de gestion des ressources humaines mais aussi d'efficacité, la douane a poursuivi la rationalisation de divers processus internes, en lien avec les personnels.

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA DOUANE

POUR SUIVRE LES EFFORTS DE MODERNISATION

PROFESSIONNALISER L'EXERCICE DES MISSIONS

De nombreux groupes de travail ont été réunis en 2015 sur les questions de méthodes de travail et d'organisation.

Les évolutions stratégiques ont ainsi fait l'objet de travaux associant de nombreux services de terrain, afin de faciliter la mise en œuvre concrète des mesures.

Les évolutions liées à la simplification des processus fiscaux, au resserrement du réseau comptable, à la centralisation du dédouanement et à la création du service grands comptes pour le soutien de l'activité économique nationale ont été à l'ordre du jour de ces groupes de travail. Ceux-ci ont également examiné l'approche tactique des contrôles ainsi que les nouvelles modalités de contrôle induites par la mise en place des centres opérationnels douaniers terrestres (CODT). D'autres se sont réunis sur le futur service national d'analyse de risque et de ciblage (SARC) ou encore sur le nouveau service de gestion du PNR (Passenger Name Record).

ASSOCIER LES PERSONNELS AUX MUTATIONS

La douane a engagé une démarche de simplification de ses processus internes. Depuis cette année, chaque agent des douanes a la possibilité de formuler des propositions de simplification, via une plateforme Intranet et une boîte mail fonctionnelle dédiée. Cette démarche

participative et d'écoute permet de s'appuyer sur les compétences des personnels afin de moderniser les procédures internes, en rendant chaque agent, acteur de la simplification.

MODERNISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La modernisation de la gestion des ressources humaines s'est traduite par des évolutions informatiques mais aussi par la mise en service, à Bordeaux, d'un service unique pour la gestion de la paie et de la carrière des agents, le CSRH (centre de service des ressources humaines). En septembre 2015, et après une longue période de préparation, la bascule technique sur le système informatique ministériel de gestion des ressources humaines (SIRHIUS) a eu lieu. La paie des personnels est désormais préparée et gérée par les agents du CSRH. Dans le même temps, tout le dispositif de gestion a été modernisé avec l'ouverture sur l'Intranet douanier d'un portail unique RH pour simplifier et fluidifier les relations entre personnels et services de gestion.

Cette organisation répond à l'ambition d'adopter une démarche qualité en matière de gestion des ressources humaines. En effet, puisque la gestion de la paie est assurée au niveau central, les services locaux, déchargés progressivement des fonctions de gestion, auront une marge de manœuvre plus importante pour développer l'aspect qualitatif de leurs fonctions et établir ainsi de nouvelles relations de proximité.

Effectifs
budgétaires
de la douane

16 473

(Loi de finances initiale
pour 2016)

AGENTS SPÉCIALISTES

597 marins

174 personnels aériens

243 motocyclistes

233 maîtres de chien

748 enquêteurs et agents
de renseignement

214 officiers de douane
judiciaire

100 000* c'est le nombre de stagiaires formés
dont **99 000** en formation continue

* Un même agent peut participer à plusieurs stages par an.

La nouvelle école nationale des douanes de la Rochelle a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2015.

REPENSER L'APPAREIL DE FORMATION

La formation représente un enjeu fondamental pour une administration aussi polyvalente que la douane. Elle fait donc l'objet d'une attention particulière.

Afin de développer encore la qualité de l'appareil de formation, il a été décidé de regrouper sur le site de la Rochelle les formations dispensées auparavant dans deux écoles distinctes, l'école de La Rochelle qui formait les agents en uniforme de la surveillance et l'école de Rouen pour les agents chargés du dédouanement des flux commerciaux. Ce projet s'est concrétisé par l'**ouverture, le 1^{er} septembre 2015, de la nouvelle école des douanes de la Rochelle** qui accueille

désormais l'ensemble des stagiaires des catégories B et C de la douane, quelle que soit leur branche d'activité. D'importants travaux ont été engagés afin d'offrir des conditions de formation améliorées. Le projet pédagogique a été entièrement rénové pour accroître la professionnalisation de la formation et renforcer l'identité commune des services douaniers.

Cette école sera mise à forte contribution en 2016 puisqu'elle prépare, depuis la fin 2015, la formation des personnels supplémentaires recrutés dans le cadre des annonces faites par le Président de la République **en matière de renforcement de la lutte contre le terrorisme et des contrôles aux frontières**. L'affectation des premiers agents recrutés pour ces missions est prévue avant l'été 2016.

LA DOUANE, C'EST :

53,2% d'agents en civil chargés du dédouanement et des contributions indirectes

46,8% d'agents surveillance en uniforme

5,6

C'est le nombre de jours de formation par agent /an

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA DOUANE

DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ

AMÉLIORER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES

En 2015, la douane s'est dotée de nouveaux moyens pour continuer d'accroître son efficacité, garantir la sécurité de ses agents comme celle des usagers et permettre aux services d'exercer leurs missions dans des conditions optimales.

Le renouvellement de sa flotte d'avions dédiés à la surveillance aéromaritime s'est poursuivi. **Sept nouveaux avions ont été livrés**, dont deux doivent entrer en service opérationnel à la fin du 1^{er} trimestre 2016.

Plus performants, ils embarquent de nouveaux systèmes de surveillance, de recherche et de détection de dernière génération, en liaison avec les unités de surveillance maritime.

En ce qui concerne les moyens navals, **le nouveau patrouilleur de la douane, le Jean-François Deniau, a été mis en service en juillet 2015**. Acquis en partie grâce au fonds européen pour les frontières extérieures FRONTEX, il a déjà effectué ses premières missions opérationnelles de lutte contre la fraude mais aussi une campagne d'un mois, en novembre 2015, au sud de l'Italie, pour lutter contre l'immigration clandestine et secourir des migrants.

Deux nouvelles vedettes de surveillance rapprochée de 14 mètres ont été livrées aux services de Sainte-Maxime et Saint-Nazaire.

Pour la surveillance terrestre, les principaux équipements acquis en 2015 concernent la sécurité des agents. La douane a

accentué ses efforts en matière de dotation individuelle des agents de la surveillance en gilets pare-balles.

Ces efforts ont également porté sur **les moyens de communication** avec la livraison des premiers équipements radio pour les motards et la dotation d'un nouveau dispositif radio déployé dans tout le Sud-ouest.

FAIRE ÉVOLUER L'INFORMATIQUE

Un grand projet de rénovation a été mené à terme en 2015. Il s'agit de **la refonte du centre informatique douanier (CID), qui a permis de doter la douane d'un datacenter** moderne garantissant un haut niveau de disponibilité et de qualité des infrastructures informatiques douanières. Cela lui a permis également de s'inscrire dans une stratégie de rationalisation et de mutualisation, car la douane offre aux autres administrations de l'État d'importantes capacités d'hébergement de leurs systèmes d'information.

LES MOYENS DE SURVEILLANCE MARITIME ET AÉRIENNE

36 bateaux

18 avions

9 hélicoptères

METTRE LES PERSONNELS AU CŒUR DES PROJETS DE LA DOUANE

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES AGENTS

À Bercy, le 2 mars 2015, les ministres et trois organisations syndicales **ont signé un accord majoritaire relatif au renforcement de l'accompagnement social et financier des personnels de la douane** dans le cadre des évolutions en cours.

Cet accord a pour objectif de mieux prendre en compte les situations individuelles, d'offrir davantage de solutions personnalisées aux agents concernés par des évolutions de service et d'améliorer significativement les mesures financières d'accompagnement en cas de mobilité.

Les ambitions de ce texte sont en accord avec les deux objectifs fondamentaux du projet stratégique douanier : renforcer l'efficacité de la douane dans l'exercice de ses missions et prendre en compte les situations individuelles avec la plus grande attention.



Protection des agents lors d'un contrôle de conteneur.

Pour améliorer l'écoute des personnels, la douane a également mis en place une cellule constituée de 5 conseillers mobilité-carrière. Ceux-ci se déplacent dans les services déconcentrés et y proposent des entretiens de carrière ou de mobilité, dans un cadre neutre et confidentiel. En 2015, 3 376 entretiens ont été ainsi réalisés (dont 369 par la cellule).

VEILLER A LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La douane a engagé une démarche volontariste pour prévenir les situations de souffrance au travail et, plus largement, améliorer la qualité de vie au travail qui constitue l'un des sujets majeurs de l'agenda social de la fonction publique.

Dans ce cadre, un plan de formation intitulé **Qualité de vie au travail a été déployé en 2015** dans le but d'aider tous les chefs de service à mieux appréhender leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie au travail et à identifier les leviers à leur disposition.

PROMOUVOIR LES VALEURS DÉONTOLOGIQUES

Dans le cadre du projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, présenté au Parlement en 2015, et sans attendre son adoption, **la douane a engagé la rédaction d'un plan de déontologie**. Il s'articule autour de deux axes majeurs : la sécurisation-modernisation des procédures disciplinaires, dans le sens, notamment, du renforcement de la collaboration de la douane avec les autorités judiciaires et la mise en œuvre d'une politique renforcée de prévention.

À cet égard, des actions sont menées afin de s'assurer de la connaissance des règles déontologiques par l'ensemble des agents. Une charte complémentaire à la charte ministérielle est également en cours de rédaction, pour prendre en compte la spécificité des métiers douaniers. Des actions renforcées de formation sont parallèlement mises en place dans le cadre du plan national de formation.

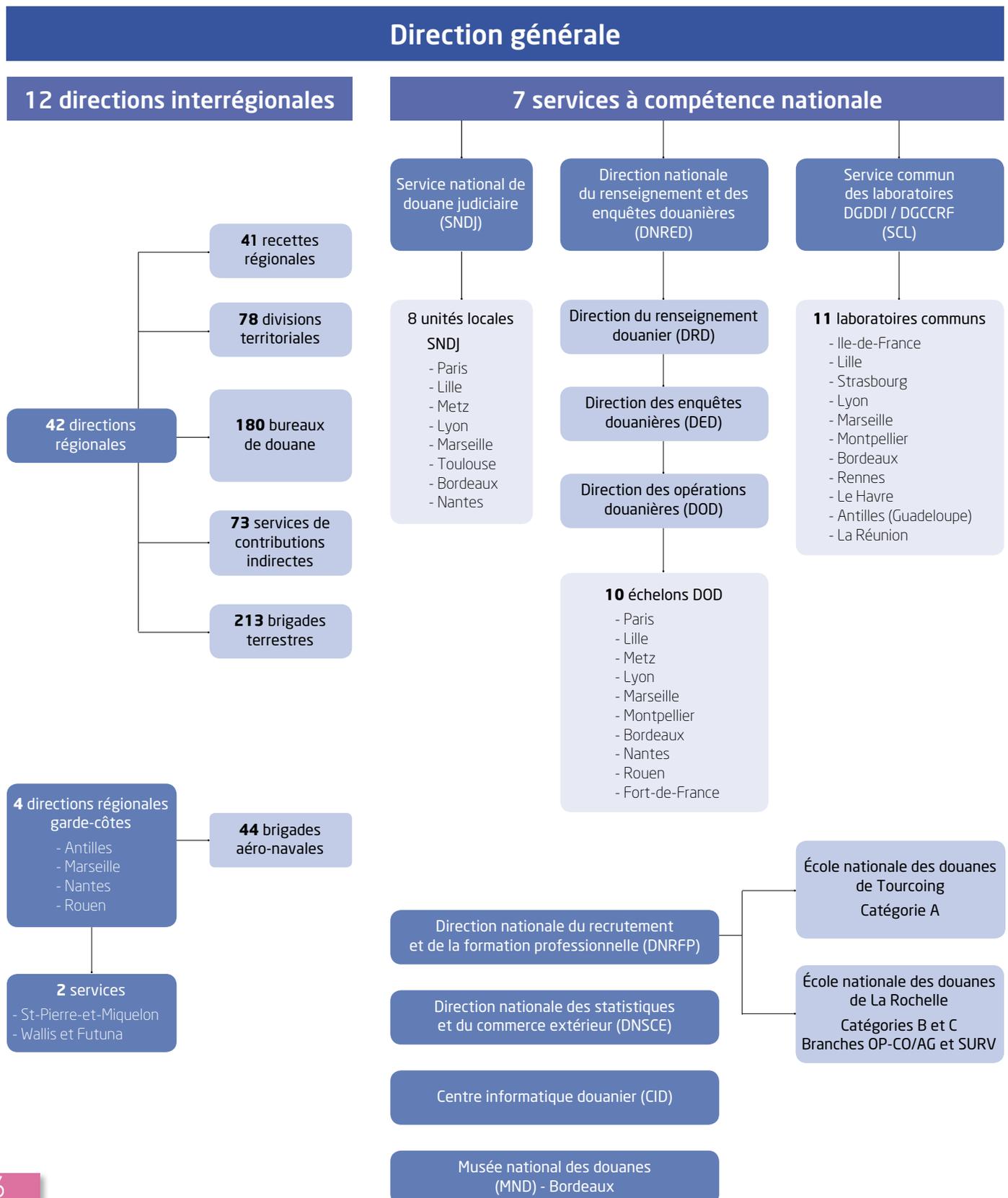
Une attention particulière est portée à la sécurité des agents lors des contrôles.

Par exemple, la douane a été la première administration à agir pour prévenir les risques liés à la présence de gaz toxiques dans les conteneurs. Elle a mis en place tout un dispositif de protection des personnels avec un **protocole d'ouverture des conteneurs**. Cette démarche a fait l'objet d'un reportage dans un magazine syndical, comme exemple d'un dispositif de protection des personnels.

La douane soutient ses associations qui font partie de son identité. L'Oeuvre des orphelins des douanes, l'Association nationale des anciens combattants et victimes de guerre ou l'Association sportive nationale des douanes, comme la Mutuelle des douanes ou l'action sociale, favorisent la cohésion de la communauté douanière.

La douane encourage aussi le sport de haut niveau avec des sportifs sous contrat au sein de l'Équipe de France Douane. Ils ont enchaîné les succès en 2015.

ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA DGDDI

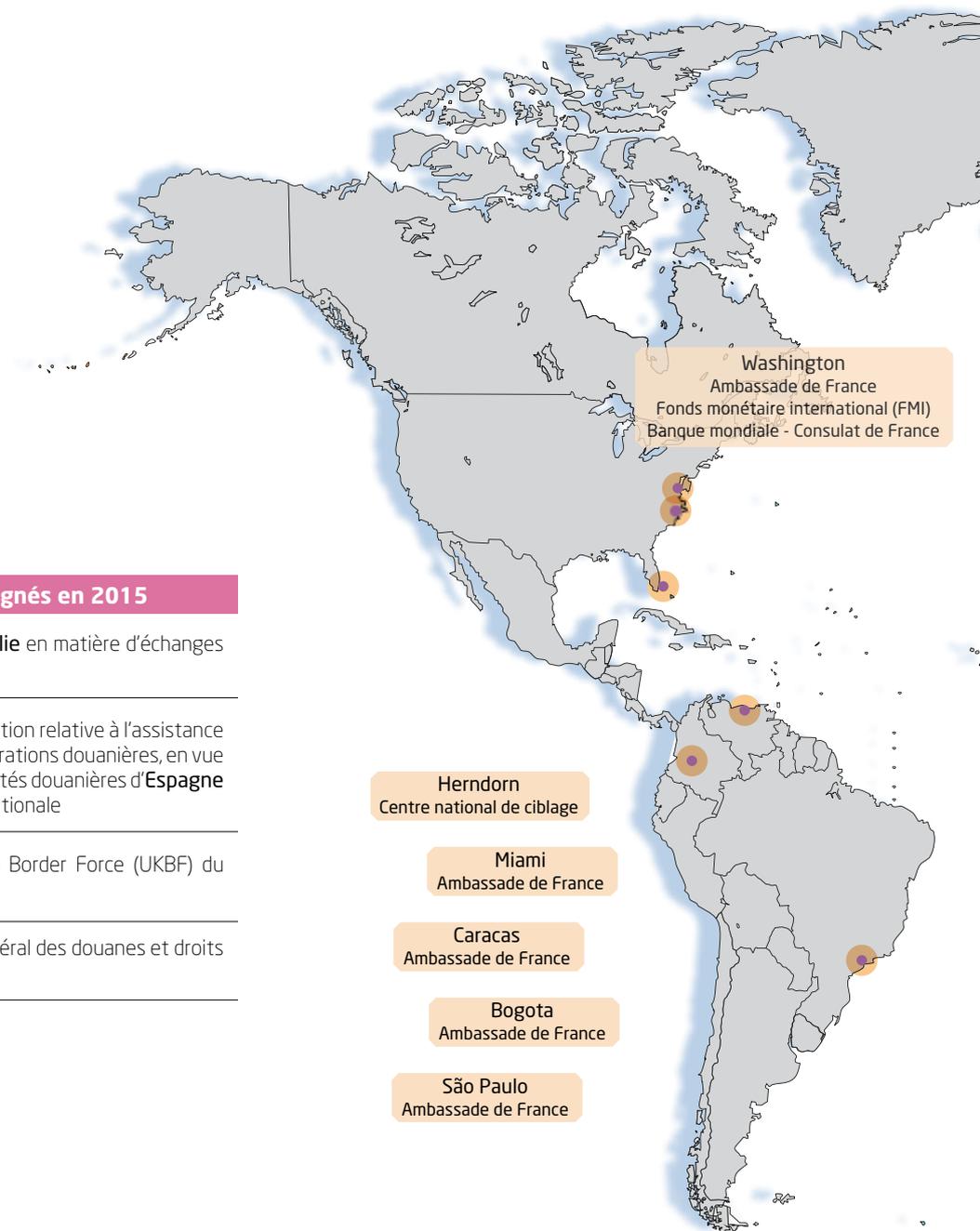


ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DGDDI MÉTROPOLE ET OUTRE-MER

CARTE DES DIRECTIONS
INTERRÉGIONALES ET
RÉGIONALES DES DOUANES



LA DOUANE FRANÇAISE DANS LE MONDE EN 2015



Principaux accords de coopération signés en 2015

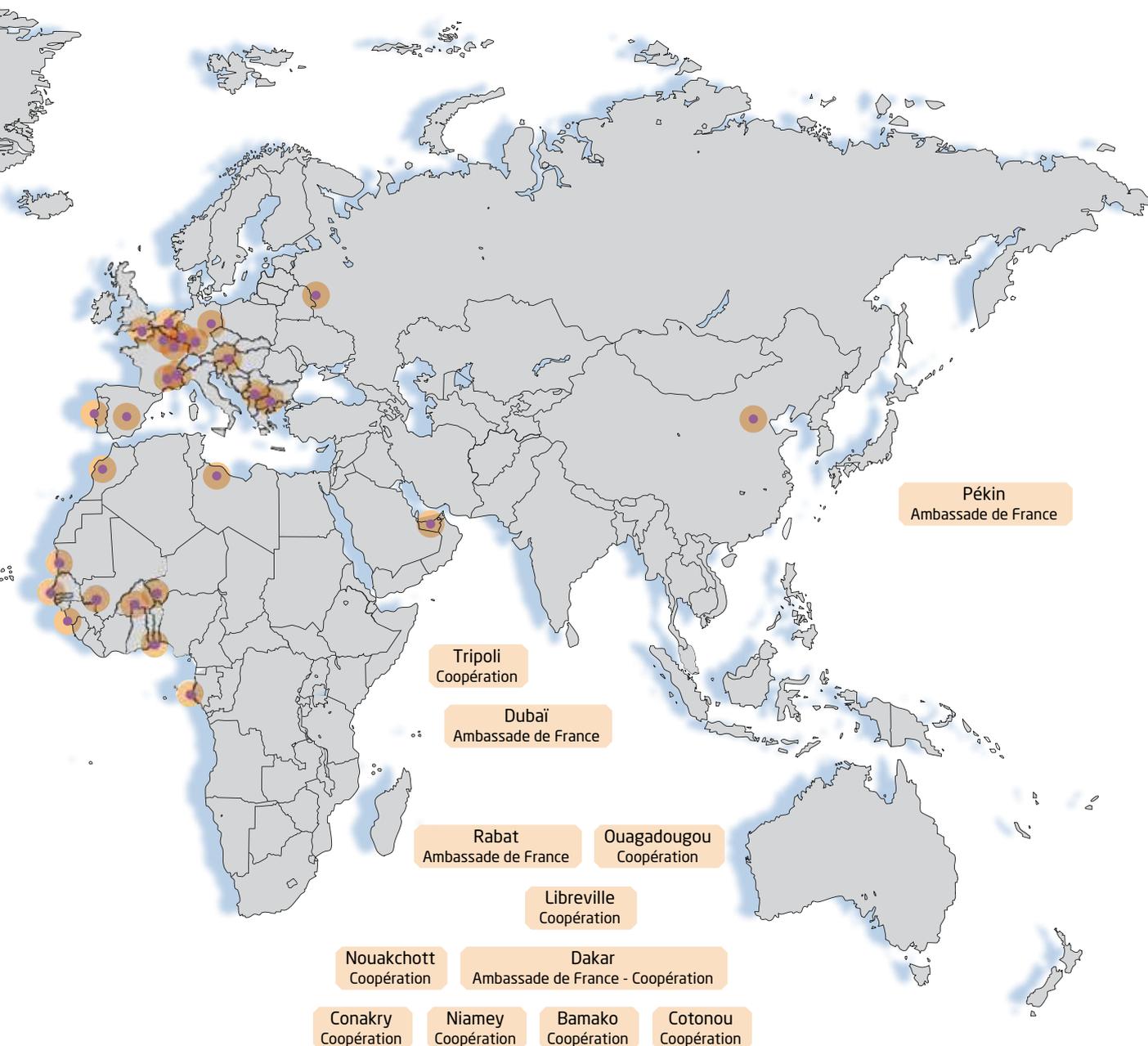
Protocole d'accord de coopération avec l'**Italie** en matière d'échanges d'informations

Accord d'entente, dans le cadre de la Convention relative à l'assistance mutuelle et la coopération entre les administrations douanières, en vue de simplifier la communication avec les autorités douanières d'**Espagne** pour faciliter la coopération judiciaire internationale

Lettre d'intention avec la United Kingdom Border Force (UKBF) du **Royaume-Uni**

Déclaration d'intention avec le directeur général des douanes et droits indirects du **Gabon**

- Bruxelles**
Représentation permanente française auprès de l'Union Européenne
Organisation mondiale des douanes (OMD) - Commission européenne - Agence européenne GNSS
- Genève**
Organisation des Nations Unies (ONU)
- Cologne**
Organisation mondiale des douanes (OMD)
- Lyon**
Interpol
- Luxembourg**
Cour des comptes européenne
Tribunal de l'Union européenne
- Francfort**
Banque Centrale Européenne
- Madrid**
Ambassade de France
- Berlin**
Ambassade de France
- La Haye**
Ambassade de France - Europol
- Belgrade**
Ambassade de France
- Vienne**
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- Lisbonne**
MAOC-N
- Londres**
Ambassade de France
- Sofia**
Ambassade de France
- Moscou**
Ambassade de France



• Les personnels sont détachés ou mis à disposition.

MOYENS D'ACTION

MOYENS BUDGÉTAIRES

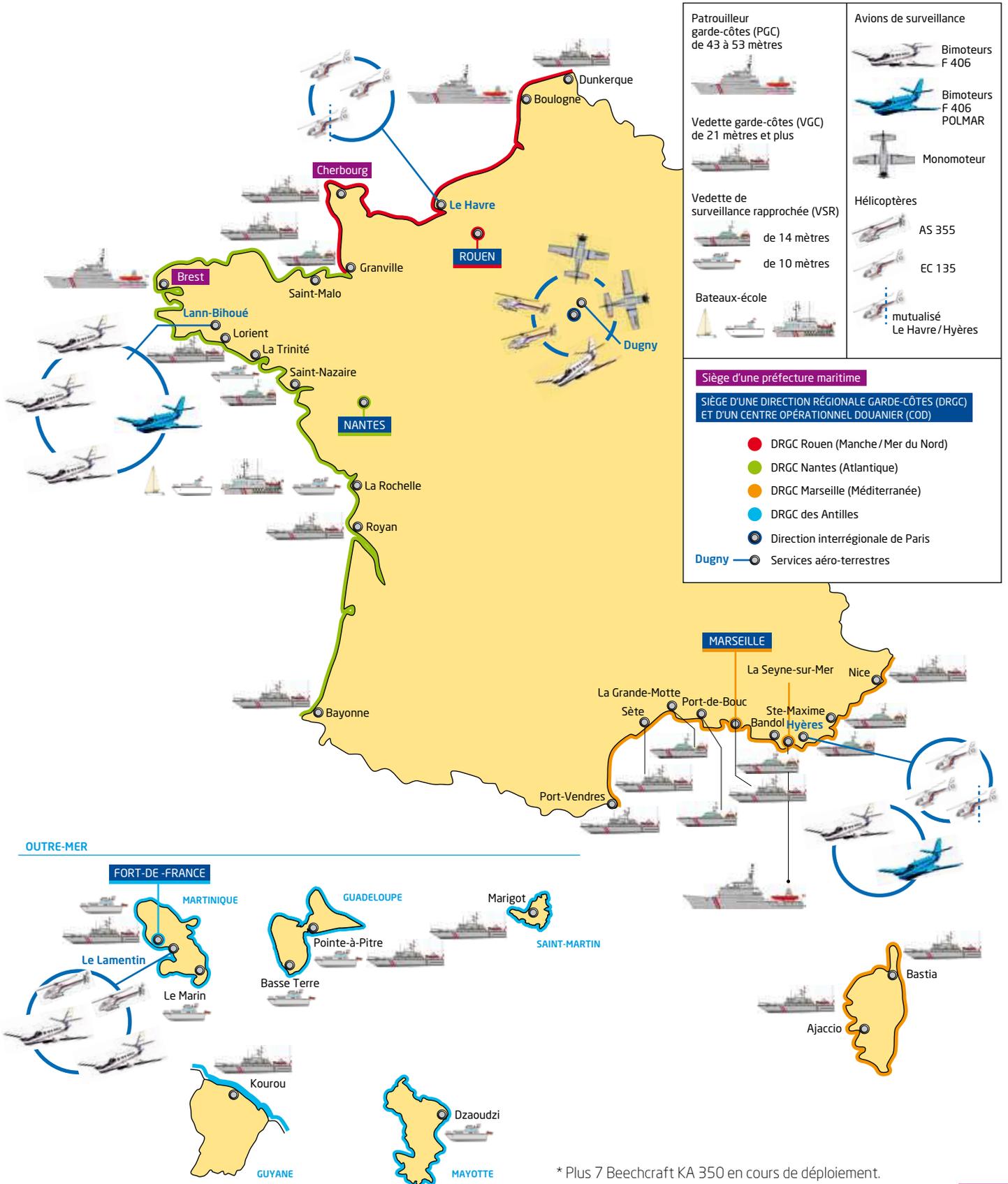
(dépenses constatées en M€, hors SCL et hors cotisations CAS-pensions)

	2012	2013	2014	2015
Personnel	798,4	798,4	795	791
Fonctionnement et dépenses diverses	162,7	170,6	164	171
Interventions	271,8	253,8	218,7	219
Investissement	32,9	38,6	52	47
Total	1 265,8	1 261,4	1 229,7	1 228
Cotisations CAS-pensions	320,1	336,1	346,9	346

MOYENS MATÉRIELS

	Nombre de	2014	2015
Parc terrestre	Véhicules	2 676	2 638
	Motos	466	436
Flottes navale et aérienne	Patrouilleur garde-côtes de 53 mètres	-	1
	Patrouilleurs garde-côtes de 43 mètres	2	2
	Vedettes garde-côtes de 19 à 32 mètres	18	16
	Vedettes de surveillance rapprochée de 10 à 14 mètres	17	13
	Bateaux-école	3	3
	Avions biturbines	18 (dont 2 POLMAR et 6 Beechcraft KA 350)	16 (dont 2 POLMAR et 7 Beechcraft KA 350)
	Avions monomoteur	2	2
Hélicoptères	9 (dont 5 EC 135)	9 (dont 5 EC 135)	
Matériels de détection	Scanner fixe	1	1
	Scanners mobiles	4	4
	Appareils à rayons X	82	82
	Densimètres	150	150
	Analyseurs de particules	26 (12 fixes et 14 mobiles)	25 (12 fixes et 13 mobiles)
	Radiamètres	47	73

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE MARITIME ET AÉRIENNE DE LA DOUANE EN 2015*



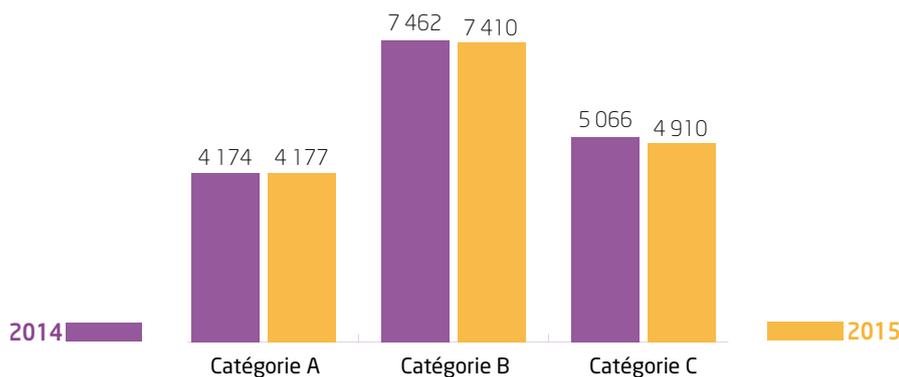
* Plus 7 Beechcraft KA 350 en cours de déploiement.

RESSOURCES HUMAINES

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

	2014	2015
Répartition hommes/femmes globale		
Effectifs masculins	62,5 %	62,2 %
Effectifs féminins	37,5 %	37,8 %
Répartition hommes/femmes dans la branche des opérations commerciales et de l'administration générale		
Effectifs masculins	51,4 %	51 %
Effectifs féminins	48,6 %	49 %
Répartition hommes/femmes dans la branche de la surveillance		
Effectifs masculins	75 %	75 %
Effectifs féminins	25 %	25 %
Féminisation du premier grade du cadre supérieur (IP2)	49,2 %	50,5 %
Âge des agents		
Moyenne d'âge	47 ans	47 ans
Entre 19 et 34 ans	13,1 %	13,6 %
Entre 35 et 49 ans	42,5 %	43 %
Plus de 50 ans	44,4 %	43,4 %

STRUCTURE GLOBALE DES EMPLOIS (EN NOMBRE D'AGENTS)



TAUX DE PROMOTION INTERNE EN 2015

254 promotions en catégorie C,
soit 18,1 % des promotions

398 promotions en catégorie A,
soit 28,3 % des promotions

754 promotions en catégorie B,
soit 53,6 % des promotions



FISCALITÉ DOUANIÈRE

ÉVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES EN MILLIONS D'€ (DÉTAIL)

	2014	2015
Dédouanement	13 197	12 911
Droits de douane	1 962	2 126
TVA import	11 214	10 763
Autres	21	22
Énergie et environnement	37 243	38 527
TICPE	24 401	26 671
TSC DOM	481	486
TVA pétrole	11 277	9 906
TICGN + TICFE + TICHLC	302	754
Contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks de produits pétroliers	0,3	-
Taxes et rémunérations pour le compte de professionnels du pétrole	10	11
TGAP	772	699
Contributions indirectes (CI)	16 563	16 681
Alcools et boissons	4 513	4 476
Tabacs	11 917	12 096
Autres CI	133	109
Octroi de mer et activités maritimes	1 718	1 772
Octroi de mer	1 178	1 211
Droits de ports	492	515
DAFN	48	46
TSVR - Taxe sur certains véhicules routiers (dite taxe à l'essieu)	168	167
Autres taxes	175	265
Total	69 064	70 323

TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques

TSC DOM : taxe spéciale de consommation dans les DOM

TICGN : taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel

TICFE : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité

TICHLC : taxe intérieure de consommation sur les houilles, lignites et coques dite « taxe charbon »

TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

DAFN : droit annuel de francisation et de navigation

ÉVOLUTION DU MONTANT DES DROITS ET TAXES REDRESSÉS DEPUIS 2011 EN MILLIONS D'€

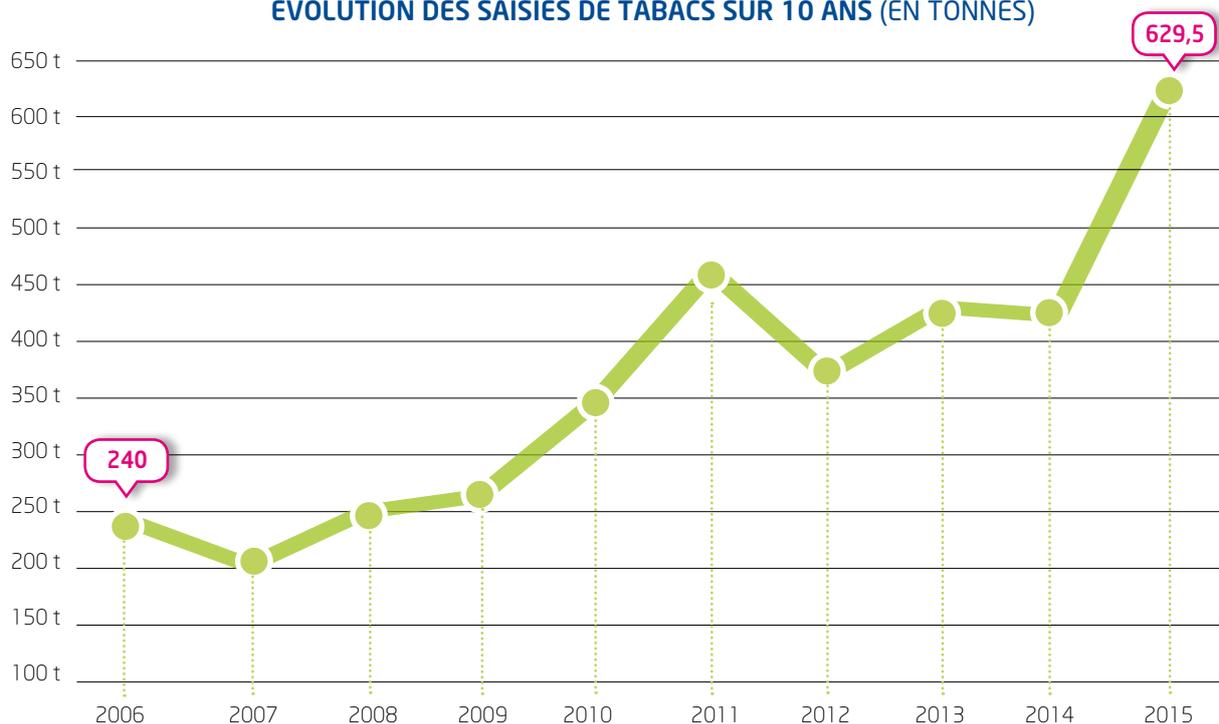
	2011	2012	2013	2014	2015
Montant des droits et taxes redressés	265	294	323	356,9	377,4

STUPÉFIANTS ET TABACS

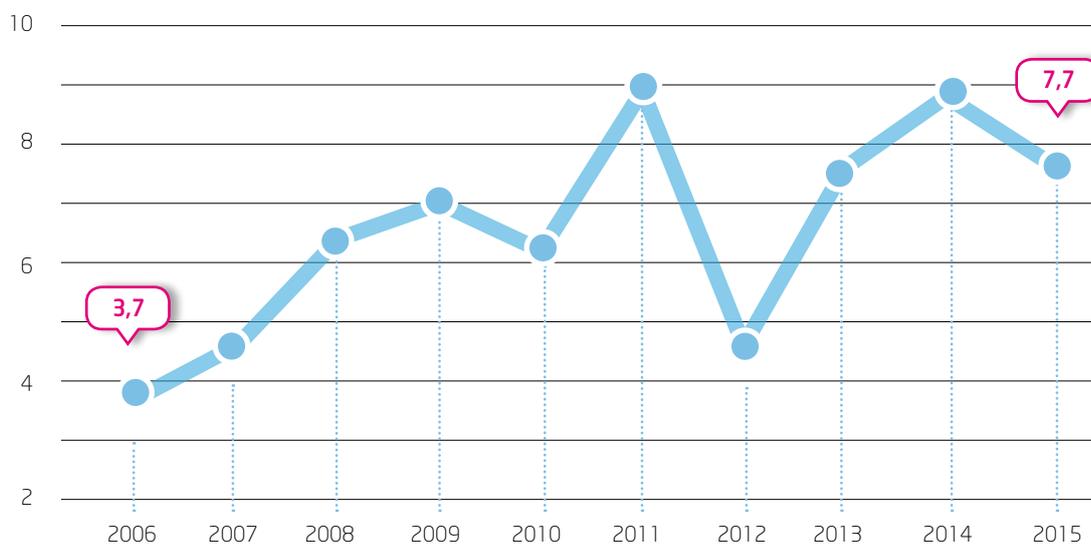
DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SAISIES DOUANIÈRES DE STUPÉFIANTS PAR TYPE DE PRODUITS

	2014		2015	
	Quantités	Doses	Quantités	Doses
Quantités totales saisies	198,4 t	1,5 M	88 t	946 149
Cannabis	157,3		62,6	-
dont résine	151,1		53,3	-
dont herbe	3,5		4,3	-
Cocaïne	6,6 t		16,8 t	-
Héroïne	546 kg		243,5 kg	-
Khat	32,6 t		7,16 t	-
Amphétamines	263 kg	4 278	512,7 kg	314
Ecstasy	24,9 kg	1 448 010	-	931 017
LSD		873	-	1 210
Opium	2,1 kg		4,5 kg	-
Nouvelles drogues de synthèse	360,6 kg	1 439	340,8 kg	206
Psychotropes	62,7 kg	35 656	84,4 kg	8 734
Autres drogues et précurseurs	606,7 kg		254,2 kg	-
dont champignons hallucinogènes	27,9 kg		13,3 kg	-
Méthadone	1 kg	10 024	529 g	4 668
Valeur totale sur le marché de gros (M€)	657,5		802,2	
dont cocaïne (M€)	269,3		638,9	

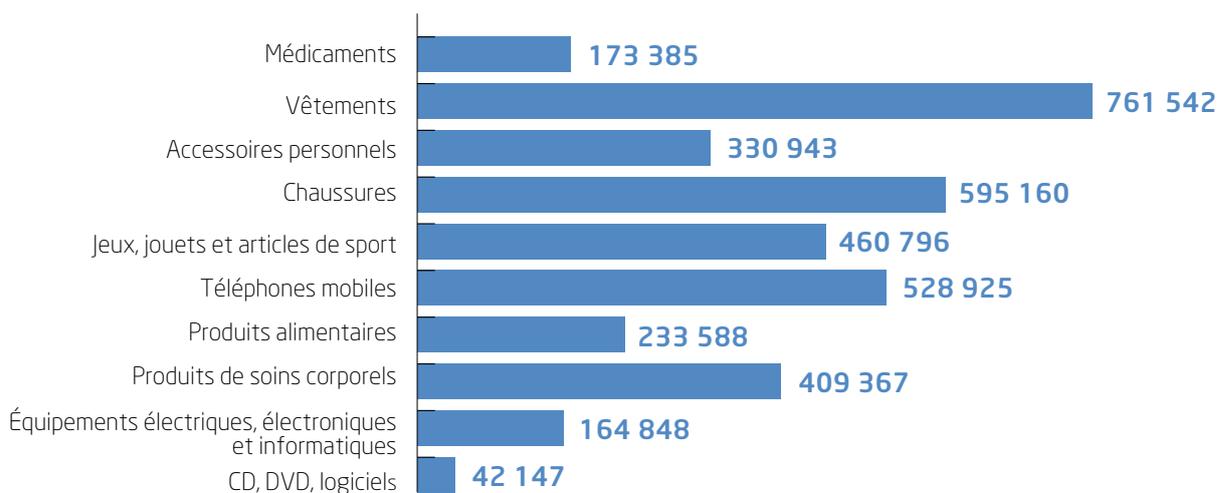
ÉVOLUTION DES SAISIES DE TABACS SUR 10 ANS (EN TONNES)



ÉVOLUTION DES SAISIES DE CONTREFAÇONS SUR 10 ANS (EN MILLIONS D'ARTICLES)



PRINCIPALES SAISIES DE CONTREFAÇONS PAR TYPE DE PRODUITS EN 2015 (EN NOMBRE D'ARTICLES)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES D'INTERVENTION DES ENTREPRISES AUPRÈS DE LA DOUANE POUR INTERCEPTER LES CONTREFAÇONS



PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015
Délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée	minute seconde	4m07s	-	4m38s
Part des déclarations traitées en moins de 5 minutes	%	93 %	92 %	90,5 %
Indice global de dématérialisation du dédouanement	%	86 %	86 %	86 %
Part du commerce extérieur bénéficiant de la certification douanière européenne d'opérateur économique agréé (OEA)	%	32,7 %	35 %	33,7 %
Nombre d'entreprises faisant l'objet d'une démarche personnalisée	nombre	2 235	2 000	2 339
Taux de satisfaction des usagers	%	87,3 %	87 %	90 %

LUTTER CONTRE LA GRANDE FRAUDE DOUANIÈRE, LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET PROTÉGER LES ENTREPRISES ET LES CONSOMMATEURS EUROPÉENS

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015
Montant des saisies de stupéfiants	million €	657,5	346	802,2
Quantités de tabac et de cigarettes saisies en contrebande	tonnes	422,7	415	629,5
Nombre d'articles de contrefaçons saisis	million articles	8,8	6,5	7,7
Nombre de contentieux protection du consommateur	nombre	7 213	6 000	7 597
Nombre total de contentieux à enjeu de lutte contre la fraude	nombre	10 175	8 500	10 953
Montant des saisies d'avoires criminels par le SNDJ	million €	33,7	14	55,4

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION ET DES CONTRÔLES DOUANIERS ET FISCAUX

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015
Montant des droits et taxes redressés	million €	356,9	320	377,4
Nombre de contentieux fiscaux à enjeu	%	4 312	4 200	4 577
Efficacité du ciblage des déclarations en douane : infractions relevées sur les déclarations mises sous contrôle (pour 10 000 déclarations)	nombre	229	200	230
Taux d'intervention sur les recettes douanières	%	0,45 %	0,44 %	0,44 %

PLACER LES FEMMES ET LES HOMMES AU CŒUR DU PROJET STRATÉGIQUE

Libellé des indicateurs	Unité	Résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015
Taux de disponibilité des téléprocédures	%	99,3 %	> 99 %	98,6 %
Taux de féminisation	%	37,55 %	-	37,8 %
Taux global de satisfaction des agents ayant participé à une formation initiale ou continue	%	80 %	73 %	80,5 %
Proportion des postes à profil	%	34,9 %	36 %	35,7 %

Directrice de la publication

Hélène Crocquevieille

Rédacteur en chef

Serge Puccetti

Réalisation et conception graphique

Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau Information et Communication

Crédits photos

© DGDDI

© Sircom Bercy - page 1

© Présidence de la République - page 11

© BercyPhotos/D.H. Simon - page 17

© Christophe Dubois - couverture et pages 19, 28, 31, 35

Imprimé en France en 2016

Imprimeur

L'Artésienne
BP 99 - 62802 Liévin Cedex

Éditeur

Direction générale des douanes et droits indirects
11, rue des deux Communes - 93558 Montreuil Cedex
dg-bic@douane.finances.gouv.fr

Les résultats 2015 de la douane sont en ligne sur
www.douane.gouv.fr

Dépôt légal : février 2016

ISSN : 2431-5494



IMPRIM'VERT®

Imprimé sur du papier Satimat green FSC produit à partir
de 60 % de fibres recyclées et de 40 % de fibres vierges.



Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau Information et Communication
11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex

www.douane.gouv.fr

Twitter : @douane_france

sur iOS et Android : douanefrance.mobi

FÉVRIER 2016

